

*Procès verbal*  
*Saison 2025-2026*

**PROCES VERBAL  
SPECIAL ASSEMBLEE  
GENERALE DU  
26 JUIN 2026**



**E FOOT 38**

Additif au PV 758

Journal Officiel

*le Foot en Isère, Moi j'adhère*

District de l'Isère : Association régie par la loi du 1er juillet 1901.



# Salle de spectacle Françoise Seigner, 300 Rue Pierre Grataloup 38890 Saint Chef.

## SOMMAIRE

<b>ORDRE DU JOUR .....</b>	<b>P.3</b>
<b>MOT DU MAIRE .....</b>	<b>P.4</b>
<b>PRESENTATION DU CLUB.....</b>	<b>P.5</b>
<b>PLAN .....</b>	<b>P.6</b>
<b>RAPPORT MORAL SECRETAIRE GENERAL.....</b>	<b>P.7</b>
<b>ETUDE DES VOEUX .....</b>	<b>P.9</b>
<b>BUDGET PREVISIONNEL .....</b>	<b>P.12</b>
<b>TARIFS 2026-2027.....</b>	<b>P.13</b>
<b>BILAN D'ACTIVITE DES COMMISSIONS .....</b>	<b>P.15</b>
<b>POUVOIR .....</b>	<b>P.51</b>



Le Foot en Isère :  
Moi J'adhère



## Coordonnées District

2 BIS RUE PIERRE DE COUBERTIN  
38360 SASSENAGE  
TEL : 04 76 26 82 90 - FAX : 04 76 27 04 62



Nos Partenaires



# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

## ORDRE DU JOUR

### À partir de 17h30

- **Accueil des clubs**
- **Pointage des représentants des clubs**
- **Signature des listes de présence**

### À 19h00

- **Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire**
- **Allocution de Monsieur le Président du club de Balmes Nord Isère**
- **Allocution de Monsieur le Président de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Football ou son représentant**
- **Allocution de Hervé GIROUD-GARAMPON, Président du District**

### Déroulement de l'Assemblée

1. **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale d'Hiver du 5 décembre 2025 au TSF Voiron.**
  2. **Présentation et approbation du rapport moral du Secrétaire Général pour la saison 2025-2026.**
  3. **Étude des vœux présentés par le Comité de Direction du District.**
- PAUSE**
4. **Présentation des tarifs 2026-2027 et du budget prévisionnel par le Trésorier du District.**
  5. **Tirage au sort des numéros de poules pour les réunions d'organisation d'avant-saison.**
  6. **Remise des récompenses : Fair-Play – Challenge du Mérite.**

**TOUS LES CLUBS SONT TENUS D'ÊTRE REPRÉSENTÉS**  
sous peine d'une sanction financière (260 euros).

Conformément à l'article 12.3 des statuts du District le représentant direct du club est le Président dudit club ou toute autre personne majeure licenciée de ce club, et disposant d'un pouvoir signé par ledit Président (modèle sur PV ou sur le site).

Le représentant d'un club ne peut pas représenter d'autres clubs.

Il est précisé que cette Assemblée Générale de fin de saison concerne TOUS LES CLUBS (LIBRES, ENTREPRISES, FEMININS, FUTSAL, FOOT LOISIRS etc...)

De plus tous les clubs non à jour vis-à-vis du service trésorerie du District, (chèques ou autres moyens de paiements reçus au Secrétariat du District) ne pourront pas prendre part aux diverses opérations de vote. Toutefois, ils ne seront pas considérés comme absents.



## Mot du Maire

Mesdames, Messieurs

La municipalité de Saint-Chef souhaite la bienvenue à l'ensemble des membres de l'assemblée générale du district de l'Isère.

Saint-Chef est un village de caractère avec son architecture classé son centre historique du X et XI ème siècles, mais est également riche de ses figures tutélaires du monde des arts, Louis Seigner et Frédéric Dard.

Terre de sport par excellence, plus de 1800 licenciés pratiquent sur notre commune, entre autres, le football, le tir sportif, le basket, le judo, le sport boule ou encore le tennis. Saint-Chef la sportive n'a jamais aussi bien portée son nom.

Je tiens à remercier particulièrement le président du FCBNI, Louis -Marie Rigot assisté de l'ensemble de son staff pour leur implication constante, leur professionnalisme au quotidien comme en témoigne les résultats sportifs du club. Le sport est un acteur majeur du bien vivre ensemble, un des ciments de notre cohésion sociale. Elus, bénévoles, dirigeants nous portons les valeurs de solidarité, l'esprit de compétition dans le respect de chacun. Nos clubs forment notre jeunesse à la citoyenneté, nous les accompagnons dans leur développement en investissant dans les infrastructures, en facilitant leur fonctionnement au quotidien.

Ensemble faisons vivre le football en Isère.

**Alexandre DROGOZ, Maire de Saint Chef**





## Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

# Discours et Présentation du club

C'est un immense plaisir et un grand honneur que de vous accueillir ici à Saint-Chef, dans notre salle Françoise Seigner.

Gilles et moi, le Comité Directeur du FCBNI remercions tout d'abord Monsieur le Maire pour la mise à disposition de ce bel outil, et Monsieur le Président du District de nous avoir fait confiance dans l'organisation de cette Assemblée Générale d'été qui achève cette saison 2025 2026.

Notre club, le Fcbni, fêtera ses 25 ans l'an prochain. Issu de la fusion entre le CS Catelan et le FC Saint Chef, il est né en 2002 sous l'impulsion de Robert Magaud et n'a cessé de grandir sous les présidences de Bernard Teillon ,

puis de Jean Philippe Val et de Thierry Seigner. Le terme Balmes signifie vallons et désigne une IPG qui représente une zone viticole reconnue et protégée.

Ces dernières années avaient vu la naissance d'une entente avec le FC Lauzes et qui a abouti il y a trois saisons à la création du Groupement jeunes, le GBL, en U15, U17, U19 et U20.

Fort de ses quelque 350 licenciés, le FCBNI n'a eu de cesse de progresser en s'appuyant sur des valeurs fortes que sont la convivialité, le travail, la compétence et le respect. Nos éducateurs de plus en plus formés et compétents ont permis à nos jeunes licenciés de progresser dans des conditions d'accueil qui se sont nettement améliorées depuis cinq ans avec la mise à disposition d'un terrain synthétique par ma Municipalité ; l'acquisition de minibus puis la construction d'un club house la saison passée ont marqué la volonté du club d'améliorer nos structures d'accueil. C'est ainsi que nous allons nous doter d'une tribune à l'automne, et nous remercions encore la Mairie pour cette prise en charge importante.

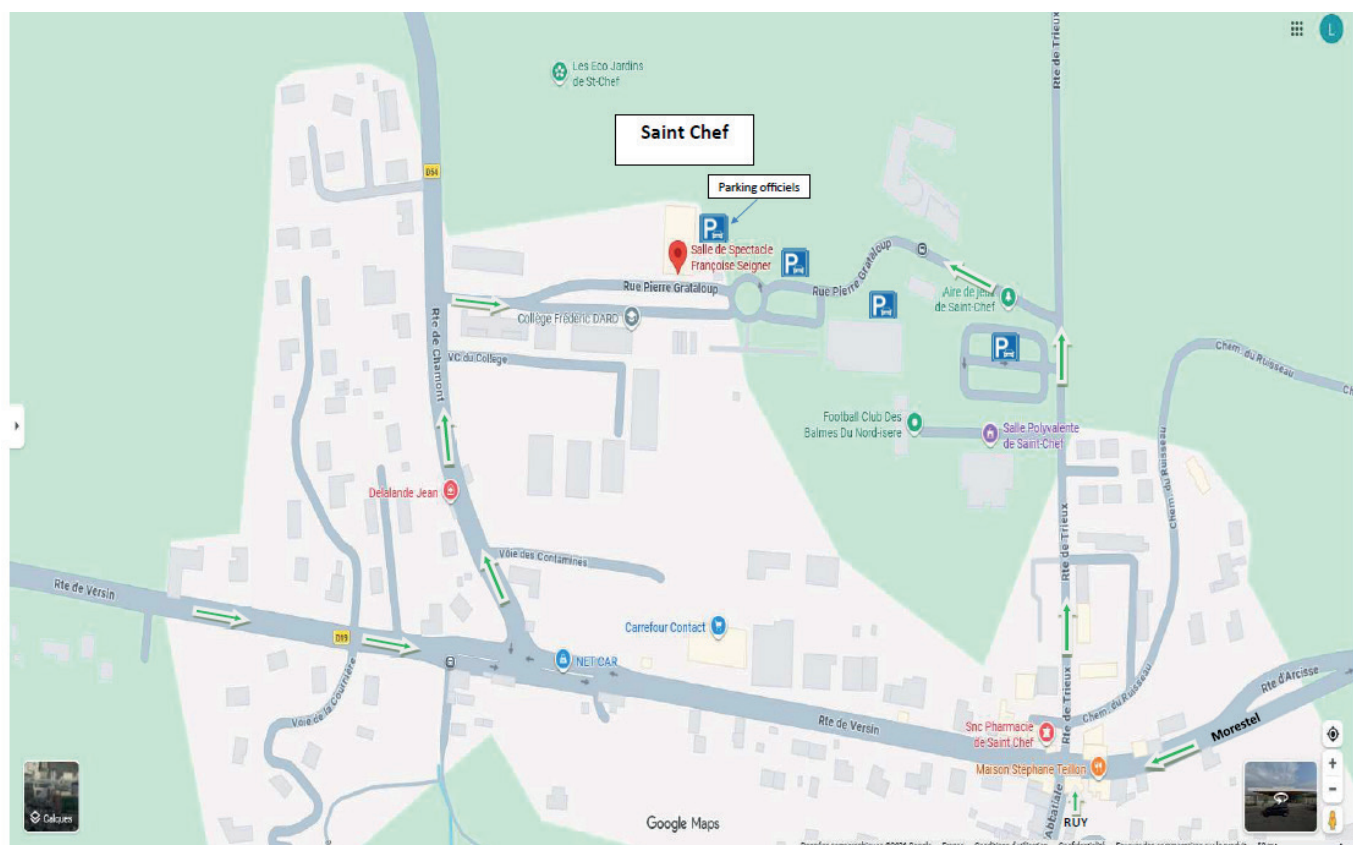
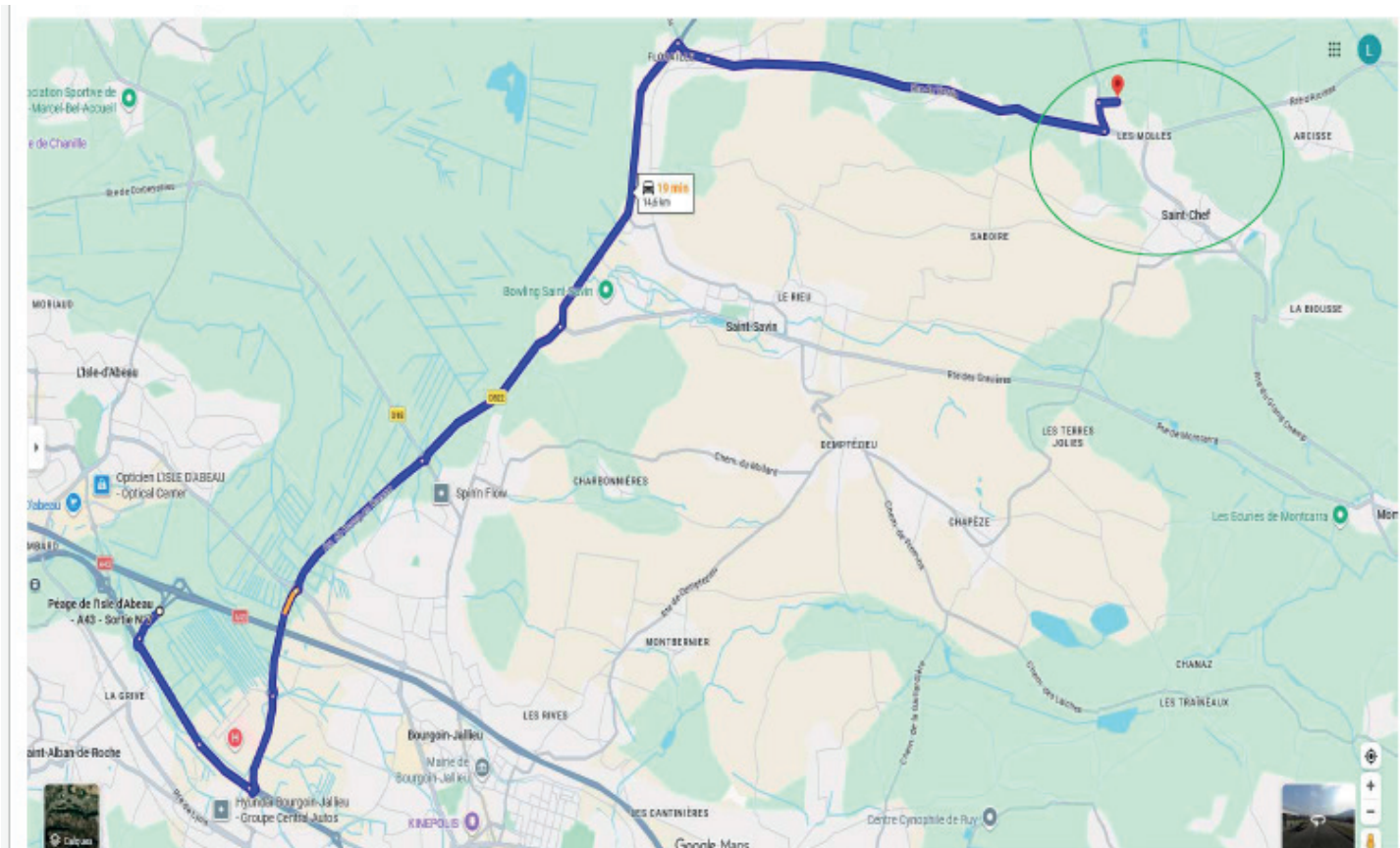
Notre Groupement avec nos voisins de Lauzes nous a permis de franchir un cap important : la saison prochaine nos U15 joueront encore en D1, et la catégorie accueillera une 3e équipe. Nous aurons 2 équipes en U17 et notre équipe U20, qui pour la première fois dans l'histoire du club a accédé au niveau R2 en y effectuant une magnifique saison, jouera encore au niveau régional. Nos seniors promus en D2 ont joué les premières places et viseront la montée en D1 la saison prochaine. Nos u13 auront remporté deux fanions qui récompensent le travail de nos éducateurs. Nous entretenons des relations fructueuses avec notre grand frère du FCBJ, club avec lequel nous sommes en partenariat depuis trois ans. Nous avons aussi consolidé notre encadrement administratif avec l'arrivée d'une salariée et de deux alternants sur le foot animation.

Pour terminer, quelques mots sur notre vision du foot, et de ce que devrait rester ce sport magnifique dont nous partageons tous la passion. Nous devons tous, dirigeants, éducateurs, joueurs, garder en tête que le football doit rester un plaisir partagé par chacun de nous. Certes, nous sommes tous amenés à être rivaux dans les compétitions, mais la gravité de la situation internationale, les difficultés que traverse notre pays doivent nous inviter à remettre ce sport à sa vraie place : un jeu magnifique qui doit rassembler autour d'une passion, plutôt que de nous diviser.

**Louis Marie RIGOT, Président du FCBNI**

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026





## Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

# Rapport moral du Secrétaire Général



## La retraite aux flambeaux... ou les flambeaux de la retraite

Je pourrais vous parler football, mais tout ou presque a déjà été dit par les différentes commissions.

Il y a un an, je vous alertais sur le vieillissement du District. Aujourd'hui, rien n'a changé : ce sont toujours les mêmes bénévoles qui s'investissent, et aucun volontaire ne semble prêt à prendre la relève.

Le District a célébré ses 100 ans, avec un peu de retard, le 9 juin dernier. Pour ma part, j'ai été côté club de 1970 à 2008 avant de rejoindre le District et de travailler aux côtés de toutes celles et ceux qui œuvrent pour le football isérois.

Et vous, quand passerez-vous de l'autre côté, du « côté obscur », comme on l'entend souvent dire ? Ce n'est pas lorsque vous partirez vous-même à la retraite qu'il sera idéal de franchir le cap. Profitez dès aujourd'hui de la présence des anciens du District pour vous intégrer, découvrir les rouages de son fonctionnement et, peut-être un jour, reprendre le flambeau.

Nous ne sommes pas dans le monde politique et la limitation du nombre de mandats n'existe pas. Pour preuve, Michel en a effectué six.

Cependant, le changement est nécessaire pour permettre au District de se renouveler. Nous vieillissons et les mentalités évoluent à un rythme différent. C'est un travail incroyablement ardu qui exige constamment une énergie nouvelle, une vision renouvelée, une nouvelle façon d'appréhender le Football. C'est pourquoi je crois sincèrement que le district est en danger.

Si l'expérience et l'âge apportent la sagesse, il est également nécessaire de laisser la place à la génération suivante. Des personnes aux parcours différents, porteuses d'une autre vision du football. Une nouvelle génération arrive ; elle doit, elle aussi, suivre nos traces et préparer le football de demain.

Le Comité de Direction actuel terminera son mandat en 2028. Nombre de ses membres ne reconduiront pas l'aventure. Que se passera-t-il si, d'ici là, personne ne se sent concerné par la succession ?

Il est vital que de nouveaux membres rejoignent le District dans les deux prochaines années afin de se former et de pouvoir, à leur tour, gérer ce District que j'aime tant.

J'ai passé 58 années formidables dans le football : joueur, éducateur, dirigeant, président, puis membre du District. J'ai toujours dit que je continuerais tant que j'y prendrais du plaisir. À ce jour, ce plaisir est toujours intact.

Mais il devient de plus en plus difficile de faire adhérer les clubs aux projets portés par le District. Les réunions sont moins fréquentées, les candidatures pour l'organisation des finales ou des assemblées générales se raréfient, et même les récompenses proposées — challenges, journées des bénévoles, médailles, etc. — peinent parfois à susciter l'intérêt des clubs.

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

---

Le tirage des coupes, qui rassemblait autrefois un grand nombre de clubs, s'est réduit ces dernières années à quelques clubs. C'est d'ailleurs ce qui a conduit au changement de formule, avec désormais des tirages réalisés en direct sur les réseaux sociaux.

Pourtant, quelle satisfaction d'échanger avec les dirigeants, les bénévoles et les clubs lors de toutes ces manifestations !

Cette année, nos finales de coupes se sont déroulées dans un remarquable climat de respect et de fair-play. C'est une récompense qui nous encourage à poursuivre notre engagement.

J'en profite pour remercier chaleureusement les clubs de La Murette et de Saint-Marcellin qui nous ont accueillis pour ces finales.

Je tiens également à remercier tous nos techniciens pour le travail qu'ils accomplissent au sein des clubs, tous les bénévoles des commissions pour le temps qu'ils consacrent au développement du football isérois, ainsi que notre secrétariat pour son travail quotidien au service des clubs. Une petite pensée pour Ahmed et pour son travail réalisé, notamment dans le domaine des réseaux sociaux. Il terminera sa mission parmi nous en juillet. Bonne chance pour ta suite Ahmed.

Sans oublier nos partenaires, qui sont une véritable bouffée d'oxygène pour notre structure, même si vous le savez déjà.

Absent cette saison à notre Assemblée générale je tiens encore à remercier le club de Balmes Nord Isère et la mairie de St Chef qui vous accueilleront le vendredi 26 juin et ne pouvant donc vous croiser, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances, ainsi que de nombreuses et belles années à vivre dans le football.

Rappelez-vous : pour que le football Isérois, et plus particulièrement notre District, perdure et fonctionne, il ne suffit pas d'en être UTILISATEUR ; à un moment, il faut aussi en devenir ACTEUR.

Longue vie au District de l'Isère !

**Thierry Truwant, Secrétaire Général**





## Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

### ETUDE DES VOEUX



#### MODIFICATION DE L'ARTICLE 2 : Affiliation et administration des clubs

<p>Article 2 - Affiliation et administration des clubs</p> <p>Le District fait application par ses instances et pour ses clubs des mêmes modalités que celles prévues à l'article 23 des Règlements Généraux de la FFF.</p>	<p>Article 2 - Affiliation et administration des clubs</p> <p>Le District fait application par ses instances et pour ses clubs des mêmes modalités que celles prévues à l'article 23 des Règlements Généraux de la FFF</p> <p><b>Afin de faciliter leur identification, les nouveaux clubs ainsi que les clubs procédant à un changement de titre doivent obligatoirement intégrer dans leur dénomination un élément permettant leur géolocalisation.</b></p>
---	---

#### Voeu adopté par le Comité de Direction

#### MODIFICATION DE L'ARTICLE 10-3 Championnat U17

<p>Championnat U17 10-3 - Accession en Ligue L'équipe terminant à la première place de la poule D1 accède au championnat de ligue U18 dernier niveau. 1 En cas de refus ou d'impossibilité de monter du premier, le second voire le troisième accède en Ligue. 2 Le club concerné pourra conserver une équipe en U17 D1, ceci afin de poursuivre le travail de formation dans la catégorie d'âge. Ce club devra confirmer par mail à la commission sportive le maintien d'une équipe dans le championnat D1 dans les 8 jours suivant l'officialisation de son accession en ligue U18 dernier niveau. Le maintien d'une équipe en D1 par le club accédant en U18 ligue dernier niveau entraîne une descente supplémentaire de D1 en D2.</p>	<p>Championnat U17 10-3 - Accession en Ligue L'équipe terminant à la première place de la poule D1 accède au championnat de ligue U18 dernier niveau. 1 En cas de refus ou d'impossibilité de monter du premier, le second voire le troisième accède en Ligue. <del>2 Le club concerné pourra conserver une équipe en U17 D1, ceci afin de poursuivre le travail de formation dans la catégorie d'âge.— Ce club devra confirmer par mail à la commission sportive le maintien d'une équipe dans le championnat D1 dans les 8 jours suivant l'officialisation de son accession en ligue U18 dernier niveau.— Le maintien d'une équipe en D1 par le club accédant en U18 ligue dernier niveau entraîne une descente supplémentaire de D1 en D2.</del></p>
--	---

#### Voeu adopté par le Comité de Direction

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

## MODIFICATION HORAIRES CHAMPIONNATS DE JEUNES

### HEURES OFFICIELLES pour les U6 à U11

Catégorie	heures officielles	Horaire autorisé avec accord de tous les clubs et validation commission
	Samedi	Samedi
U6 à U11	Début entre 12 H 30 et 15 H 30	10 H 30 à 12 H 00



### PROPOSITION 2026-2027 :

Catégorie	Heures officielles	Horaire autorisé avec accord de tous les clubs
	Samedi	Samedi
U6 à U9	Début entre 12h30 et 15h30	
U10 U11	Début entre 12h30 et 15h30	10H30 12H00

### Voeu adopté par le Comité de Direction

#### Art. 8 des Championnats de jeunes du District Isère

Catégories	Heures officielles	Heures officielles	Plage horaire autorisée pour le club recevant	Plage horaire autorisée avec accord des 2 clubs et validation Commission	
	Samedi	Dimanche	Samedi	Samedi	Dimanche
U13	14 H 00		10 H 00 - 11 H 00 12 H 30 - 17 H 00	11 H 00 - 12 H 00	10 H 30 - 15 H 30



### PROPOSITION 2026-2027 :

Catégories	Heures officielles	Heures officielles	Plage horaire autorisée pour le club recevant	Plage horaire autorisée avec accord des 2 clubs et validation Commission
	Samedi	Dimanche	Samedi	Dimanche
U13	14 H 00		10 H 00 - 17 H 00	10 H 30 - 15 H 30

### Voeu adopté par le Comité de Direction



## MODIFICATION DE L'ARTICLE 37 bis - FMI

<p>Article 37 bis – Feuille de match informatisée</p> <p>...</p> <p>Formalités d'après match :</p> <p>Le délai de la transmission de la F.M.I. pour les matchs en week-end (du vendredi au dimanche) est fixé au plus tard le lundi à 14h, et pour les matchs en semaine dans les 24 heures qui suivent la rencontre. Une fois verrouillée par les différents utilisateurs de la F.M.I., elle ne pourra plus être modifiée et ce quels qu'en soient les motifs, sous peine de sanction. Néanmoins, comme pour une feuille de match papier, il est toujours possible de tenir compte du rapport d'un officiel, en vertu de l'article 128 des présents Règlements, reconnaissant l'existence d'une information erronée ou imprécise sur la F.M.I. ou l'absence d'une information.</p> <p>Procédures d'exception :</p> <p>A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I. sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner la perte du match</p>	<p>Article 37 bis – Feuille de match informatisée</p> <p>...</p> <p>Formalités d'après match :</p> <p>Le délai de la transmission de la F.M.I. pour les matchs en week-end (du vendredi au dimanche) est fixé au plus tard le lundi à 14h, et pour les matchs en semaine dans les 24 heures qui suivent la rencontre. Une fois verrouillée par les différents utilisateurs de la F.M.I., elle ne pourra plus être modifiée et ce quels qu'en soient les motifs, sous peine de sanction. Néanmoins, comme pour une feuille de match papier, il est toujours possible de tenir compte du rapport d'un officiel, en vertu de l'article 128 des présents Règlements, reconnaissant l'existence d'une information erronée ou imprécise sur la F.M.I. ou l'absence d'une information.</p> <p><b>La non-transmission de la feuille de match dans un délai de 4 jours suivant la rencontre (championnat ou coupe), entrainera la perte par pénalité de la rencontre à l'équipe concernée</b></p> <p><b>Dans ce cas, les équipes et les officiels transmettrons par mail les éléments du match (résultat, sanctions...) à la demande des instances sous peine de sanction complémentaire mentionnés à l'article 200 des RG de la FFF.</b></p> <p>Procédures d'exception :</p> <p>A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la F.M.I. le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution. En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la F.M.I. sera examiné par la Commission compétente et sera susceptible d'entraîner la perte du match</p>
--	---

**Voeu adopté par le Comité de Direction**

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

## PREVISIONNEL 2026-2027

### PREVISIONNEL District de l'Isère de Football

CHARGES		2026/2027	
Charges de fonctionnement DISTRICT			170 000
dont (plus gros postes)	ELECTRICITE / EAU	8 000	
	FOURNITURES SECRETARIAT	10 000	
	MAINTENANCES	12 000	
	LOCATIONS INFORMATIQUES	35 000	
	ENTRETIEN LOCAUX	32 000	
	HONORAIRES	15 000	
	TAXE FONCIERE	15 000	
Charges liées à l'organisation sportive			300 000
dont (plus gros postes)	RECOMPENSES	41 000	
	COUPES ISERE	15 000	
	COMMISSION TECHNIQUE	42 000	
	STAGES (arbitres + CFI)	26 000	
	ARBITRES (contrôles, frais..)	36 000	
	DEPLACEMENT (dont dons)	80 000	
Charges de personnel			505 000
Amortissements			40 000
Résultat			
<b>TOTAL</b>			<b>1 015 000</b>

PRODUITS		2026/2027	
Produits clubs			650 000
dont (plus gros postes)	ENGAGEMENTS CLUBS	120 000	
	AMENDES	320 000	
	STAGES	55 000	
	DONS FRAIS DEPLACEMENTS	75 000	
	SPONSORING	15 000	
Subventions			280 000
dont (plus gros postes)	FFF	100 000	
	LIGUE	100 000	
	CONSEIL DEPARTEMENTAL	25 000	
	ANS	25 000	
Produits financiers			15 000
Mise à disposition personnel			60 000
Reprise sur provision			10 000
<b>TOTAL</b>			<b>1 015 000</b>





# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

Libellé	2026/2027
<b>DIVERS</b>	
Frais de dossier réclamations ou évocations	51,00 €
Frais de dossier appel	98,00 €
Frais de dossier instruction	69,00 €
Frais de confrontation	21,00 €
Match perdu par Forfait <b>ou par Pénalité</b> toutes catégories (hors plateaux u10 u11)	32,00 €
Forfait Général Foot à 11	90,00 €
Forfait Général à effectif réduit	68,00 €
Forfait <b>ou Forfait Général</b> dans les 5 dernières journées <b>de championnat Séniors de la saison</b>	228,00 €
Forfait <b>ou Forfait Général</b> dans les 5 dernières journées <b>de championnat Jeunes et Vétérans de la saison</b>	124,00 €
Forfait après tirage "COUPE"	140,00 €
Forfait après tirage coupes U19 U17 U15 U18F à 11	93,00 €
Forfait après tirage coupes U 15 à 8 U 13 - Foot A8	32,00 €
Forfait plateaux U10 U11	30,00 €
FM ou FMI non transmise ou mal utilisée	75,00 €
<del>Feuille de match en retard</del>	<del>50,00 €</del>
<del>Feuille de match incomplète</del>	<del>25,00 €</del>
Non retour defi jonglage	25,00 €
Feuille de plateaux non retournée U10 U11	40,00 €
Feuille de plateaux incomplète U10 U11	30,00 €
Amende Club pour demande de modification après validation FMI	25,00 €
Amende Officiels pour modification après validation FMI	25,00 €
Absence non excusée JND 1 catégorie	50,00 €
Absence non excusée JND 2 catégories	150,00 €
Non retour de la fiche Challenge de la sportivité / par équipe	30,00 €
Libellé	2026/2027
Modification poule à la demande des clubs	42,00 €
Absence AG	260,00 €
Visite Homologation Terrains	110,00 €
Visite Homologation Eclairage	75,00 €
Tracage zone Technique	21,00 €
Joueurs non licenciés (hors foot animation)	100,00 €
Joueurs non licenciés foot animation	30,00 €
Joueurs non qualifiés toutes catégories	30,00 €
Lettre taxée	11,00 €
Formation arbitres auxiliaires	30,00 €
<b>Formations éducateurs CFI</b>	<b>130,00 €</b>
Formation Futsal et Stage Gardien	100,00 €
Certifications anciens CFF	60,00 €
Frais d'Officiels D1 *	2 800,00 €
Frais d'Officiels D2 *	1 100,00 €
Frais d'Officiels D3 *	850,00 €
<b>Frais d'Officiels D4 *</b>	<b>800,00 €</b>
<b>Frais d'Officiels U19 D1 - U 17 D1 et U15D1 *</b>	<b>700,00 €</b>
<b>Non paiement d'un Officiel</b>	<b>50,00 €</b>
*Provision et régularisation en fin de saison	

**T  
A  
R  
I  
F  
S**

**Tarifs approuvés par le  
Comité de Direction**

## BILAN D'ACTIVITE 2025/2026 DES COMMISSIONS

### COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES TERRAINS ET INSTALLATIONS SPORTIVES (C.D.T.I.S - ISERE)



- 1) Présentation de la Commission des Terrains et Installations Sportives :  
La CDTIS Présidée par GUY CHASSIGNEU comprend à ce jour 4 membres :  
BALDINO CATALDO - BEJUIT ANDRE - TOUILLON JEAN-FRANCOIS – VITTOZ JEAN-JACQUES

CDTIS -ISERE lors des visites de classement d'installations sportives



En soirée pour le  
contrôle des éclairages



En journée pour une  
confirmation de classement  
avec mesures des distances  
de sécurité

- 2) Rôle de la CDTIS –ISERE :
- 2.1 - Aider à l'amélioration des différentes installations sportives afin de procéder à la classification des lieux de pratique du Football, par des conseils auprès des propriétaires des Installations Sportives (IS).
  - 2.2 - De conseiller et de renseigner les maîtres d'œuvre (dans le cadre de projets de construction et/ou de réhabilitation des (IS) destinées à la pratique du Football en compétition.

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

2.3 - D'informer les Présidents de clubs, dans le but du classement de (l'IS) en regard du niveau de jeu de l'équipe du club jouant au plus haut niveau.

Les priorités sont axées sur la sérénité des rencontres, la sécurité des joueurs.es et officiels.les, la sécurisation de l'installation sportive.

Nous nous appuyons sur la Réglementation des Terrains et Installations Sportives de la Fédération Française de Football en date du 01 Juillet 2021.

3) Les Homologations concernent :

A - Les Installations sportives extérieures (Aire de jeu 11 où Foot réduit + ensemble vestiaires)

B - Les Eclairages

C - Les Gymnases + Eclairages

L'homologation, consiste à classer ou à confirmer le classement des installations Sportives suivant des recommandations Fédérales en relation avec le niveau de jeu.

Le classement d'une IS est réalisé pour 10 ans (en fonction du niveau), le suivi des classements est effectué par la CDTIS ainsi que la CRTIS.

La C.D.T.I.S rappelle aux clubs, aux collectivités locales propriétaires des installations que seuls les terrains et installations sportives conformes à la réglementation en vigueur peuvent-être utilisés en compétitions officielles.

Rappel des niveaux de classement des (IS) et (Ecl) en fonction du niveau de jeu dans le district de l'ISERE :

- IS niveau 5 pour : les équipes jouant en D1 et D2 /D1 féminines / Eq jeunes à 11
- IS niveau 6 pour les équipes jouant en D3 à D5 + équipes féminines et jeunes
- Eclairage E6 pour les équipes jouant en D1 et D2 / D1 féminines / Eq jeunes à 11
- Eclairage E7 pour les équipes jouant dans les autres divisions mais avec l'accord du club adverse

Les clubs qui jouent actuellement sur des installations sportives ne correspondant pas à la réglementation en vigueur, doivent prendre contact auprès de la CDTIS, afin d'étudier avec leur collectivité et propriétaires les meilleures solutions.

4) Réalisation : Tout au long de cette saison 2025/2026, la C.D.T.I.S s'est déplacée dans le District de l'ISERE pour renseigner, classer et/ou confirmer des classements d'installations sportives, d'éclairage et des gymnases pour le Futsal.

- Installations Sportives : 45
- Eclairage terrains : 19
- Gymnases : 3
- Visites Collectivités et clubs : 60

Bilan de la saison 2025/2026

De nombreux dossiers à traiter tant sur le plan du classement des installations sportives, que sur les projets de réhabilitation ou de création.

Nous avons aussi eu à traiter l'aspect réglementaire sur la sécurisation des installations sportives (Mise aux normes des mains courante – zone de dégagement et zone libre)

Notre commission se doit d'être toujours à l'écoute et elle se doit d'accompagner tous les clubs et les collectivités afin que chacun.e puisse trouver des solutions aux projets à présenter.

Je tiens personnellement à remercier les membres de la Commission qui ont apporté leur dévouement au bon fonctionnement de la C.D.T.I.S tout au long de cette saison.



# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

**PV SPECIAL AG** - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

Remerciements au Président, aux assistantes administratives (Corinne, Elisabeth, Nathalie et Ahmed), et l'ensemble des personnes du District pour leur aide et soutien apportés dans le cadre du bon fonctionnement de notre Commission.

La Commission des Terrains et Installations Sportives vous souhaitent à toutes et à tous une très bonne AG et de très bonnes Vacances 2026.

## F.A.F.A

### **1 – Présentation : La C.D.T.I.S, assure également le suivi des dossiers subventions sollicités auprès de la Fédération Française de Football, (correspondant au F.A.F.A).**

Au sein du district, la commission FAFA est représentée, par son Président, Trésorier et le Président de la CDTIS.

Le Fonds d'Aide au Football Amateur (FAFA) est une contribution annuelle de la Fédération Française de Football (F.F.F) d'environ 15 millions d'euros, qui vise à accompagner exclusivement le développement et la structuration du football amateur.

L'ouverture des dispositifs F.A.F.A Equipement et F.A.F.A Transport pour la saison 2026-2027 devrait s'effectuer dans le 3ème trimestre 2026.

Les clubs devront saisir en ligne leurs dossiers Transport et Equipement (s'ils sont porteurs du projet) à partir de Footclubs.

Le District se charge de saisir les dossiers sur l'outil en ligne pour le compte des collectivités.

Il existe 4 cadres d'intervention nommés ci-après « chapitre »

a. Chapitre Equipements : - Financement d'installations sportives et des locaux Associatifs (Responsable le Président de la CDTIS ISERE).

-

b. Chapitre Emploi : Financement de postes administratifs de Ligue et de Districts  
Financement de postes de responsables administratif et/ou sportif de club amateur. Vos Contacts au District : Mr THIERRY BARATIER et Mme ELISABETH DA ROCHA.

c. Chapitre Formation : <Bons de formation> destinés aux éducateurs et dirigeants de clubs  
- Cofinancement de formations d'éducateurs et de dirigeants de clubs (Bourses Formation)  
- Financement d'actions collectives de formation des ligues et des districts destinées aux dirigeants.es de clubs

- Aide à la professionnalisation des ligues et des districts

d. Chapitre Transport : Financement de projets d'acquisition de minibus portés par les clubs amateurs  
- Aide aux projets d'acquisition de véhicule(s) de transport

Prendre contact avec la Responsable Administrative du District de l'ISERE.

### 2 - Projets Equipement (2025/2026):

La Ligue Auvergne Rhône Alpes (LAURAFoot) dispose d'une enveloppe Régionale pour les dossiers « Equipement ». Celle-ci a octroyé à notre District une enveloppe « départementale » de 97000€ pour le chapitre « Equipement » et la possibilité d'une aide pour 1 véhicule pour le « Transport ».

- L'enveloppe «Equipement » nous a permis de présenter 10 dossiers.

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

---

Les 10 dossiers:

- 2 dossiers (terrain de grand jeu synthétique)
- 2 dossiers (remplacement revêtement synthétique)
- 1 dossier (aire de jeu en PN)
- 3 dossiers (mise en conformité d'un éclairage LED E6 mini)
- 1 dossier (éclairage d'entraînement E7)
- 1 dossier (sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéra)



Collectivité - Club - Entreprise -  
CDTIS présents pour le classement  
d'un éclairage LED

**Président CDTIS - GUY CHASSIGNEU**

---

## COMMISSION FMI

La feuille de match informatisée nous a aussi occupés quant à la mise en place des formations auprès des clubs, l'accompagnement de matchs et aussi le suivi de fin de semaine afin de pallier aux différents problèmes rencontrés par certains.

La commission forme elle-même tous les arbitres pour l'utilisation de la FMI.

Pour rappel les clubs n'envoyant pas ces feuilles de matchs avant le lundi 13h (pour les matchs du week end) sont pénalisés d'une amende de 75€, les équipes qui envoient une feuille papier également.

La nouvelle version de la FMI 5.0.17, malgré quelques problèmes mineurs, semble donner satisfaction.

La commission rappelle qu'il est préférable d'avoir un compte utilisateur par équipe, cela évite les fausses manipulations.

La commission regrette que la plupart des clubs ne préparent pas leur composition la veille du match et que les arbitres n'appliquent pas les directives données lors de la plénière des arbitres pour remplir la feuille de match

**Marc Mallet**  
**Président de la commission FMI**



# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DES REGLEMENTS



J'ai le plaisir de vous présenter le compte-rendu de la saison 2025-2026.

Le bilan est dressé au 15 mai alors qu'il reste 1 journée de championnat et les finales de coupes.

La Commission des Règlements s'est réunie 38 fois au cours de la saison pour statuer en fonction des Règlements en vigueur et elle n'a fait que les appliquer.

La commission a ouvert 250 dossiers (188 en 2024-2025 et 222 en 2023-2024), répartis comme suit :

### EN FONCTION DES CATÉGORIES :

catégorie	nombre	%	catégorie	nombre	%
U12 - U13	46	21,30%	COUPE JEUNES	6	2,78%
D5	27	12,50%	défaut trésorerie	7	2,31%
U15	26	12,04%	FUTSAL	5	2,31%
D4	25	11,57%	U13 F	5	2,31%
U17	24	11,11%	D1	4	1,85%
D3	21	9,72%	COUPE SENIORS	3	1,39%
U19	15	6,94%	ENTREPRISES	2	0,93%
FEMININES à 8	12	5,56%	VETERANS	2	0,93%
récidive club	11	5,09%	F à 11	1	0,46%
D2	9	4,17%	U11 - U10	1	0,46%

### EN FONCTION DES MOTIFS ET DES DECISIONS :

motif	décision	nombre	%	motif	décision	nombre	%	
deux jours consécutifs	perdu à 1 équipe	3	2,94%	surclassement interdit	perdu à une équipe	4	3,92%	
absence éducateur	retrait de point	1	0,98%		réserve rejetée	5	4,90%	
absence FMI	perdu à une équipe	1	0,98%	éducateurs	retrait de point	1	0,98%	
défaut trésorerie	retrait de point	7	6,86%	evocation joueur suspendu	évocation rejetée	4	3,92%	
défi jonglage	perdu à une équipe	3	2,94%		perdu à une équipe	18	17,65%	
faux certificats médicaux	perdu à une équipe	5	4,90%	joueur non licencié	Perdu à une équipe	5	4,90%	
F.M.I. non retournée	perdu à une équipe	2	1,96%		réserve rejetée	1	0,98%	
forfait général	forfait général	6	5,88%	joueur non qualifié	irrecevable	1	0,98%	
match à huis clos	match à huis clos	1	0,98%		perdu à une équipe	2	1,96%	
récidive club	récidive club	11	10,78%	joueurs mutés	perdu à une équipe	18	17,65%	
statut de l'arbitrage	perdu à une équipe	1	0,98%		réserve rejetée	9	8,82%	
	réserve rejetée	1	0,98%	match arrêté	perdu à une équipe	16	15,69%	
Joueur brûlé, art.22.1 des R.G.	irrecevable	4	3,92%		match à rejouer	14	13,73%	
	perdu à une équipe	6	5,88%	match non joué	forfait	4	3,92%	
	réserve rejetée	11	10,78%			match à jouer	17	16,67%
Joueur brûlé, art.22.2 des R.G.	perdu à une équipe	30	29,41%			perdu à une équipe	10	9,80%
	réserve rejetée	9	8,82%			perdu aux deux équipes	1	0,98%
				score erroné	modification	8	7,84%	
				terrain suspendu	terrain suspendu	10	9,80%	

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

43 ententes ont été engagées cette saison, réparties comme suit :

- 6 en SENIORS filles
- 12 en U13
- 18 en U15
- 8 en U17
- 2 en U18 Filles
- 1 en U15 F



Pour la saison 2026/2027, il y a projet d'une fusion-absorption et de deux groupements.

Quelques commentaires :

Toujours des inversions de score, la signature de la F.M.I. demande beaucoup de vigilance et de contrôle au moment de la signature de fin de match.

Au regard de ces tableaux, nous nous apercevons du nombre élevé (23) de dossiers ouverts en catégorie U13. Dossiers qui demandent un travail minutieux et considérable en temps pour la bonne raison que les F.M.I. sont mal remplies (joueurs remplaçants n'ayant pas participé dans 95% des F.M.I. alors qu'ils ont effectivement participé ... voir règlement U13). Ce travail est donc fait comme il y a ... des années alors que le logiciel n'existait pas.

**Jean Marc BOULORD**  
**Président de la Commission des Règlements**

---

## COMMISSION ETHIQUE ET PREVENTION

Cette saison, la commission Ethique et Prévention enregistre l'arrivée de Mme Laurie STRAPPAZZON.

Lors de cette saison 2025-2026 la commission a eu pour mission, comme lors des saisons précédentes, la gestion du dispositif de lutte contre la violence et les incivilités, de la récidive clubs, du suivi de la présence des délégués clubs et de l'encadrement lors de toutes les rencontres.

Le dispositif de lutte contre la violence et les incivilités a été tenu régulièrement à jour. Un constat, identique aux années précédentes : les clubs suivent assidument le dispositif de lutte contre la violence et les incivilités des autres équipes de leur poule et nous font remonter d'éventuelles erreurs.

M. Montmayeur a continué à gérer la récidive clubs. C'est un travail de suivi permanent quant aux formations effectuées par les clubs concernés mais aussi un travail de relance de ceux qui oublient qu'ils sont soumis à l'article 62.2.3., le nouveau cursus de formation mis en place par la Fédération, nous posent le problème de suivi de ces formations. La commission a donc demandé aux clubs de nous envoyer une copie d'écran du passage de la certification. Depuis cette année les clubs en récidive peuvent également former des arbitres, cela a au District de l'Isère permis d'avoir quelques arbitres supplémentaires.

Deux réunions de concertation pour préparer des rencontres à risque ont eu lieu.

La Commission Ethique et Prévention a reçu 16 clubs pour divers problèmes liés à l'éthique, surtout des équipes U15 et U13.

En début de saison la commission a organisé 12 réunions de début de saison seniors et 5 réunions début de saison pour les catégories U15 et U17.

**Marc Mallet**  
**Président de la commission Ethique et Prévention**



# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DISCIPLINE



Cette saison se traduit encore par un nombre important de dossiers traités par la commission (hors cartons jaunes), puisque l'augmentation est de 100 dossiers. En effet nous atteignons un chiffre record de 750 dossiers.

Certes, nous pouvons toujours évoquer le fait qu'il y a plus de matchs arbitrés par des officiels, mais ce motif est peut-être un peu réducteur pour expliquer cet état de fait.

### Les dossiers se répartissent de la façon suivante :

57 % pour les SENIORS

17 % pour les U17

11 % pour les U19

11 % pour les U15

Les confrontations et auditions sont au nombre de 40.

### Sanctions importantes prises par la commission :

4 ans fermes pour un dirigeant pour acte de brutalité sur officiel sur un tournoi (club du Rhône)

2 ans fermes pour un dirigeant pour propos obscènes et comportement menaçant sur officiel

15 mois fermes pour un dirigeant pour bousculade sur officiel

9 mois fermes pour 2 joueurs

6 mois fermes pour un dirigeant

Les sanctions sont prises conformément au barème disciplinaire établi par la FFF. S'agissant d'un barème de référence, la commission peut, en fonction des éléments du dossier, aggraver ou diminuer la sanction prévue.

Il est encore regrettable de procéder à des rectifications de la FMI suite à des erreurs de saisie des officiels et de l'absence de contrôle par les clubs avant signature.

Un grand merci aux membres de la commission de discipline pour leur assiduité et leur sérieux, aux instructeurs pour leur célérité dans la gestion des dossiers qu'ils ont à traiter et au personnel administratif du District qui est toujours présent pour nous épauler.

**Bonnes vacances à tous.**

**Jean-Louis SOZET**  
**Président de la commission de Discipline**

## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION D'APPEL



Comme à chaque fin d'exercice, petit focus sur cette saison 2025/2026 qui touche à sa fin pour la commission d'appel.

14 membres composent la commission, 4 élu(e)s du comité directeur du D.I.F et 10 membres non élu(e)s, issu(e)s de clubs du département. Nous sommes encore loin de la parité puisque seulement 2 dames composent le groupe. Je dirai, heureusement que nous sommes 14, car il a été très rare que nous puissions tous nous réunir ensemble, les causes en sont multiples : un(e)membre ne peut pas assister et délibérer s'il (ou elle) a un lien direct ou indirect avec le dossier (tel que licencié(e) dans les clubs du dossier, son club dans la même poule que le club appelant, appartenance à une commission qui a pris la décision de première instance, si l'arbitre convoqué du match est affilié au même club d'un membre, indisponibilité personnelle ou professionnelle (et oui nous ne sommes pas tous des retraités comme nous avons eu la remarque à plusieurs reprises lors d'auditions), convocations à des appels de l'instance supérieure, et diverses autres raisons. Cela a été parfois un « exercice de jonglerie » pour que le nombre de non-élu(e) soit toujours supérieur au nombre d'élu(e)s. La gestion de la commission est faite en fonction des connaissances et des compétences de tous pour la répartition des tâches, de l'heure d'arrivée au district en fonction de l'éloignement de l'instance, des horaires professionnels, d'autres fonctions au sein du D.I.F, etc..., bref le mot simplicité n'est pas celui qui colle le mieux à la commission.

Peut-être que certains d'entre vous pensent qu'un dossier d'appel ne prend que quelques minutes, croyez-nous, ce sont plutôt quelques heures, voir beaucoup d'heures, réparties entre la constitution des dossiers, les convocations, les auditions, les réflexions et les analyses sur les différentes pièces versées aux dossiers, les études de corrélations entre les faits et les points de règlements et/ou le barème disciplinaire et enfin les rédactions des attendus, les relectures de ceux-ci par tous les membres présents aux auditions, avant les diffusions officielles aux clubs et aux personnes intéressées.

Cette saison, au regard de l'augmentation significative des dossiers disciplinaires, la commission a vu « l'éclosion » de l'apport de vidéos par les clubs pour ce type de dossier, les entités se servant de cet outil dans le but de faire atténuer les sanctions qui leurs paraissent excessives de la part de la commission de première instance qui, pour la plupart du temps, n'avait eu pas ce support et n'avait étudié le dossier que sur le simple rapport de l'officiel. Sachez une chose, la commission (tout comme celle de la première instance) n'a pas l'obligation de se servir des vidéos, cela reste à son appréciation mais aussi de ses contenus, de l'avant, du pendant, et de l'après incident. Ces vidéos doivent être exploitables et authentiques, ne comporter aucune coupure, et doivent être versées en amont de l'audition pour que la commission les juge recevables. Si dans certains de ces dossiers, des images ont permis d'atténuer des sanctions, certains autres visionnages ont permis de les justifier, voire de les augmenter lorsqu'un appel du comité directeur avait été fait.

Cette saison, au jour où ce rapport est rédigé, la commission a déjà traité 50 dossiers (soit pratiquement le double du nombre de dossiers de la saison dernière à savoir : 26) qui sont répartis en 18 dossiers réglementaires, 31 dossiers disciplinaires et 1 dossier administratif. Alors oui, nous le savons, nous faisons des heureux, des moins contents après nos décisions, mais sachez que nous faisons de notre mieux pour la régularité de celles-ci, d'ailleurs pour infos, nos décisions qui ont l'objet d'un nouvel appel à l'échelon supérieur (ligue pour les dossiers réglementaires) ou d'une demande de conciliation au C.N.O.S.F (pour les dossiers disciplinaires) n'ont que très rarement abouti.

Nous rajouterons que les personnes convoquées ne le sont jamais pour rien, car elles ont, soit un lien direct avec les décisions ou suspensions, soit elles exercent des responsabilités (Président, dirigeant responsable sur la feuille de match, délégué club). Même si nous sommes ouverts aux demandes des parties appelantes ou autres, les décisions des convocations nous appartiennent et la responsabilité en incombe au Président de Commission. Nous ferons part également dans ce compte rendu annuel, que nous sommes informés d'absences à des convocations à des auditions sans justificatif sérieux, voire « folklorique », souvent au dernier moment d'ailleurs, mais que nous suivons à la lettre, l'article 71 des Règlements Généraux du D.I.F, ce qui nous a permis, soit de recevoir les justificatifs d'absences conformes .....soit plus étonnamment, la présence physique des « potentiels absents » pour ne



## Le Foot en Isère : Moi J'adhère

**PV SPECIAL AG** - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

pas être sanctionnés, comme quoi avec un peu de fermeté !!! . Pour rappel, une absence non excusée à audition est amendée financièrement, déclenche une suspension de fonction de 2MF, ainsi qu'un retrait de points de pénalité issu du barème de l'article 62.2.2 des règlements généraux du D.I.F.

Nous rappelons que pour les convocations des joueurs ou joueuses mineur(e)s à une audition, ceux-ci doivent être accompagné(e)s par une des personnes chargées de l'autorité parentale ou son tuteur légal, comme cela est clairement notifié sur les convocations. Toute autre personne ne sera pas admise à remplir ce rôle en remplacement et l'accès à l'audition de la personne mineure sera catégoriquement refusée.

Je voudrais sincèrement remercier une nouvelle fois les membres de ma commission pour leurs investissements, leurs disponibilités, leurs compétences et connaissances diverses, leurs différentes tâches accomplies tout au long de cette saison (souvent même en dehors des réunions de commission), tout en vous rappelant que ce ne sont que des bénévoles, qui règlent même une cotisation de membre d'association et participent au pot commun pour finir nos réunions par un moment de convivialité et d'échanges souvent nécessaire.

Mes remerciements iront également aux différents Présidents des Commissions du D.I.F, notamment ceux de la Discipline et des Règlements, qui ont, quand ils l'ont pu, ou en désignant un des membres de leur commission, répondu présents à chacune de nos convocations, permettant de ce fait, de nous expliquer dans les moindres détails, ainsi qu'aux « appelants », les raisons qui les avaient amenés à prendre leur(s) décision(s). Remerciements également aux membres du Comité Directeur désignés, Marc MALLET, Michel VACHETTA et Jean Michel LOSA qui sont intervenus avec leurs objectivités dans les dossiers disciplinaires et à notre président de district Hervé GIROUD GARAMPON.

Pour conclure avec les remerciements, que dire de l'apport du personnel féminin du secrétariat du D.I.F pour tout le travail administratif de l'ombre qu'elles effectuent pour la bonne régularité des procédures, elles méritent amplement notre plus grande reconnaissance et nos sincères félicitations.

Nous vous rappelons et vous invitons à respecter à l'avenir les procédures d'appel qui paraissent toutes les semaines sur le P.V en entête du P.V. de la commission.

Enfin, pour en finir avec ce compte rendu annuel, au nom de la commission, je dois vous dire que certaines décisions de dossiers de cette saison ont été délicates à prendre, qu'elles ont pu provoquer des moments délicats en notre sein. Néanmoins chaque membre a pris ses responsabilités en son âme et conscience, il faut savoir faire la part des choses, savoir faire abstraction d'une solide amitié, savoir entretenir néanmoins des rapports cordiaux malgré des points de divergence, pour garder en ligne de mire notre objectif commun qui est de faire avancer le football de notre niveau, pour le bien et le respect de tous et des règlements.

A l'ensemble de ma commission et à toutes les composantes qui constituent le football Isérois, je souhaite de bonnes vacances et de bien vous reposer pour vous ressourcer avant d'attaquer une nouvelle saison.

Merci à tous d'avoir pris le temps de lire ce compte rendu

**Marc MONTMAYEUR**  
Président commission d'appel



## COMPTE RENDU DE LA COMMISSION FEMININES

### INTRODUCTION

La saison 2025-2026 confirme la progression du football féminin sur le territoire isérois, malgré certaines difficultés structurelles liées aux effectifs et à la stabilité de certaines compétitions.

Les championnats féminins ont globalement connu une dynamique positive, marquée par :

- une participation importante des clubs isérois ;
- des échanges constructifs avec les districts voisins ;
- une diminution des sollicitations administratives ;
- une meilleure stabilité dans l'organisation des rencontres.

Le présent rapport dresse le bilan des catégories U13F, U15F, U18F et Seniors Féminines.

### FOOT ANIMATION DE U8F A U11F

#### - U8F à U10F

Aucun plateau n'a été organisé au cours de la saison.

1 seule équipe était engagée. Malgré plusieurs dates proposées, aucun rassemblement n'a pu être mis en place.

**Point de vigilance** : le développement des catégories U8F à U10F demeure une priorité pour les prochaines saisons.

### CATÉGORIE U13 FÉMININE

#### - U13F

##### **1ère phase (septembre à octobre)**

- 4 journées organisées sous forme de plateaux ;
- 18 équipes engagées.

##### **2ème phase**

- mise en place de la FMI ;
- 19 équipes engagées, dont une équipe issue de la Savoie ;
- phase aller unique.



# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

**PV SPECIAL AG** - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

## Niveau 1

10 équipes engagées ;  
1 forfait général (Nivolas).

## Niveau 2

9 équipes engagées ;  
1 forfait sur une journée.

L'objectif principal reste de favoriser un maximum de rencontres face à des adversaires différents afin de développer la pratique et l'apprentissage des joueuses.

## **- Festival U13F**

15 équipes engagées au premier tour.

Qualifications pour le Festival Régional :

Bourgoin  
GF38

## **Perspectives :**

relancer l'activité U8F à U10F ;  
continuer la fidélisation des équipes U13F ;  
maintenir une organisation favorisant la diversité des rencontres ;  
encourager la participation aux événements fédéraux et festivals.

## **CATÉGORIE U15 FÉMININE**

### **Début de saison : 31 équipes engagées**

24 équipes iséroises ;  
7 équipes savoyardes ;  
1 poule de D1 composée de 10 équipes iséroises en matchs aller-retour ;  
21 équipes réparties sur 3 poules territoriales de 5 équipes et 1 poule de 6 équipes (100 % Savoie), en phase aller uniquement.

### **2ème phase**

4 nouvelles équipes engagées (3 équipes iséroises et 1 équipe de l'Ain) ;  
1 désengagement d'une équipe iséroise ;  
34 équipes engagées au total.

### **Organisation :**

1 poule de D2 de 8 équipes, dont 2 équipes savoyardes, en matchs aller-retour ;  
2 poules territoriales de D3 de 8 équipes en matchs aller-retour ;  
présence de 5 équipes savoyardes et 1 équipe de l'Ain.

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

## Fin de saison

- D1 : 1 forfait général (Savoie) et 5 matchs perdus par forfait.
- D2 : 4 matchs perdus par forfait.
- D3 – Poule A : 1 forfait général (Isère) et 3 matchs perdus par forfait.
- D3 – Poule B : 1 match perdu par forfait.

## - Coupe U15F

- 27 équipes engagées ;
- 1 tour de cadrage avec 22 équipes.

**À noter :** nette baisse des demandes de modification des jours de matchs, traduisant une meilleure anticipation des clubs.

## CATÉGORIE U18 FÉMININE

### - U18F à 11

#### Championnat District Isère

12 équipes iséroises ont participé au championnat organisé par le District de l'Isère avec une accession en Ligue à la clé.

Le club du CS Nivolas-Vermelle accédera à la Ligue la saison prochaine.

#### Championnat du District de l'Ain

- ★ Forfaits enregistrés : 7 forfaits recensés.
  - Vallée du Guiers (J9) ;
  - Pays d'Alleverd (J18 et J21) ;
  - Vallée de l'Hien (J21) ;
  - Moirans (J9 et J21) ;
  - ACC du Brion (J16).

Peu de rencontres ont été reportées durant la saison. Les clubs ont globalement respecté les règlements, les calendriers et l'organisation des compétitions.

Les sollicitations administratives sont en nette baisse par rapport à la saison précédente.

- ★ Pour info : 4 équipes iséroises évoluaient dans le championnat organisé par le District de l'Ain :
  - FFNI ;
  - Pays des Couleurs ;
  - Crolles ;
  - SQF.Le club de Crolles 2 a été déclaré forfait général avant le début de saison.  
Le groupement GRP FEM HT BUGEY accédera à la Ligue.



# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

**PV SPECIAL AG** - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

## **- U18F à 8**

### D1

8 équipes engagées, dont 2 équipes savoyardes.

Forfaits :

FC Sud Isère (J13) ;  
Varèze (J4 et J7) ;  
2 Rochers (J16).

### D2

12 équipes engagées réparties en deux poules ;  
3 équipes savoyardes.

#### Poule A

GUC FF (J7) ;  
ES Tarentaise (J1 et J4 non saisies).

#### Poule B

Estrablin (J5) ;  
GJ Pays Voironnais Crossey (J10) ;  
Rachais (J8).  
1 forfait général : Saint-Hilaire-de-la-Côte à partir de la J7.

## **- Coupe U18F à 8**

Forfaits en huitième de finale : ES Tarentaise et Saint-Hilaire-de-la-Côte.  
Aucun incident particulier signalé.  
La finale opposera Barberaz et 2 Rochers.

Le championnat U18F à 8 demeure une compétition fragile fonctionnant sur une première phase de brassage géographique puis une seconde phase par niveau.

## **SENIORS FÉMININES**

## **- Seniors F à 8**

30 équipes engagées.

#### Organisation – 1ère phase

brassage par poules géographiques, matchs aller ;  
2 forfaits généraux : Saint-Maurice-l'Exil et RO-Claix.

#### Organisation – 2ème phase

championnat aller-retour ;  
1 poule de D1 de 8 équipes ;  
2 poules de D2 de 7 équipes ;  
1 poule de D2 de 6 équipes ;  
2 forfaits généraux : Cheyssieu et Rachais.

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

## - Seniors F à 11

20 équipes engagées ;  
17 équipes iséroises ;  
3 équipes savoyardes ;  
1 forfait général recensé en D2 (Aix).

### Organisation

D1 : 10 équipes en formule aller-retour.  
D2 : 10 équipes en formule aller-retour.

Le club d'Echirolles accédera à la Ligue la saison prochaine.

## JOURNÉE DES DROITS DE LA FEMME

Organisée conjointement par la Commission Féminines et la Commission Technique du District de l'Isère, la Journée de la Femme s'est déroulée sur les installations de l'US Thodure et Beaurepaire dans une ambiance conviviale et sportive.

Cette matinée dédiée au football féminin a réuni près de 80 joueuses (de U8F à U11F) issues de 19 clubs différents du département.

Les jeunes joueuses U8F/U9F ont évolué sur des rencontres en format 5 contre 5 sur terrain herbe, tandis que les catégories U10F/U11F ont participé à des matchs en format 8 contre 8 sur le terrain synthétique.

Afin de permettre à toutes les licenciées de participer pleinement à cette journée, les joueuses inscrites sans équipe complète ont été intégrées dans des équipes « mélangées », tout en essayant de préserver les affinités avec les copines de leur club respectif.

La matinée s'est déroulée dans un excellent état d'esprit, mêlant plaisir du jeu, partage et découverte du football féminin. L'ensemble des participantes, éducateurs et accompagnateurs ont contribué à la réussite de cet événement.

La Commission Féminines et la Commission Technique remercient chaleureusement l'US Thodure et Beaurepaire pour son accueil et la mise à disposition de ses installations, ainsi que l'ensemble des élus, des bénévoles, éducateurs et clubs participants.

## MESSAGE SUR LES INCIVILITÉS

La Commission Féminine souhaite attirer l'attention des clubs sur la multiplication des incivilités constatées tout au long de la saison, aussi bien sur les terrains qu'en dehors.

De nombreux dossiers ont été transmis cette année à la Commission de Discipline et à la Commission d'Éthique, impliquant :

des joueuses ;  
des éducateurs et éducatrices ;  
des dirigeants ;  
des parents et accompagnateurs.



# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

**PV SPECIAL AG** - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

Ces comportements vont à l'encontre des valeurs fondamentales du football :

- le respect ;
- le fair-play ;
- la tolérance ;
- l'exemplarité.

La Commission rappelle que le football féminin doit rester un espace d'apprentissage, de plaisir, de respect mutuel et de convivialité.

Les attitudes agressives, contestations répétées, insultes ou comportements inappropriés nuisent au bon déroulement des rencontres, à l'image du football féminin ainsi qu'au climat éducatif indispensable à la progression des jeunes joueuses.

La responsabilité de chacun est engagée :

- joueuses ;
- éducateurs ;
- dirigeants ;
- parents ;
- supporters.

La Commission Féminine demande à l'ensemble des clubs de renforcer la sensibilisation autour du respect et du comportement exemplaire afin de préserver un climat sportif sain et bienveillant pour toutes et tous.

Enfin, la Commission remercie les nombreux clubs, éducateurs et bénévoles qui œuvrent chaque week-end dans un état d'esprit positif et respectueux des valeurs du sport.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette saison confirme une nouvelle fois le dynamisme et l'engagement de l'ensemble des acteurs du football féminin au sein du District de l'Isère. Les actions menées, les projets développés et les compétitions organisées témoignent d'une volonté commune de poursuivre le développement et la structuration du football féminin sur notre territoire.

### **Principaux points positifs observés :**

- augmentation et stabilité des engagements ;
- diminution des sollicitations administratives ;
- meilleure organisation des compétitions ;
- implication croissante des clubs.

### **Axes de vigilance :**

- développement des catégories jeunes U8F-U10F ;
- stabilité des championnats à 8 ;
- limitation des forfaits ;
- consolidation des effectifs féminins.

## L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

**PV SPECIAL AG** - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

Nous adressons nos plus sincères remerciements à l'ensemble des clubs pour leur investissement quotidien, leur accueil et leur implication dans les différentes actions proposées tout au long de la saison. Merci également aux bénévoles, indispensables au bon fonctionnement de nos manifestations et de nos compétitions, ainsi qu'aux techniciens et intervenants du PPF pour leur expertise, leur accompagnement et leur engagement auprès des jeunes joueuses.

Nos remerciements vont aussi aux membres des différentes commissions, aux élus du District, à la Commission Féminine élargie, pour leur travail collectif, leur disponibilité et leur soutien constant dans le développement du football féminin.

Enfin, nous remercions toutes celles et ceux qui, de près ou de loin, participent à faire grandir le football féminin en Isère, dans un esprit de partage, de passion et de convivialité.

La Commission Féminine poursuivra son travail d'accompagnement afin de renforcer durablement la structuration du football féminin sur l'ensemble du territoire.

**Jacques Issartel**  
**Président Commission Féminines**





# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



## COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

### BILAN D'ACTIVITÉS

Saison 2025-2026

Président : Patrick MONIER

Membres : Cédric DOLCETTI, Farid EL MASSOUDI, Janick LOUIS

### COMPOSITION DE LA COMMISSION FOOT EN SEMAINE ET ENTREPRISE

La CFSE (Commission Foot en Semaine et Entreprise) était animée par Janick LOUIS et Patrick MONIER, avec l'assistance de Cédric DOLCETTI et Farid EL MASSOUDI.

### ENGAGEMENTS

Foot à 11 : Pas de compétitions départementales. 1 équipe engagée en Coupe Nationale Foot Entreprise (Air Liquide).

Foot à 8 : Comme la saison dernière, 27 équipes ont participé à nos compétitions. 5 arrêts (Champagnier-Brié, Deux Rochers, Goncelin, Métropolitains et RC Hilairois) et 5 nouvelles équipes (CEA Grenoble 2, Domène, Mistral, St-Martin d'Uriage 2 et St-Paul-de-Varces).

### COMPÉTITIONS

**Championnat Senior à 8 et Entreprise, D1** : 9 équipes engagées. Le championnat n'est pas encore terminé (il reste 1 journée). Vallée de la Gresse 1 est sacré champion, Jarrie-Champ, Fasson et les Tunisiens SMH se disputent les places d'honneur, St-Martin d'Hères et Air Liquide occupent les dernières places. À noter qu'il y a encore beaucoup trop de demandes de reports de match et de rencontres non jouées : 9 matchs non joués après 17 journées, pratiquement 1 match sur 8, soit 1 match 1 journée sur 2. C'est un problème que la Commission a sérieusement étudié avec la Commission des Règlements, et qui sera à l'ordre du jour de la prochaine réunion plénière de la CFSE.

**Championnat Senior à 8 et Entreprise, D2** : 8 équipes engagées. Comme la saison dernière, championnat très disputé et le verdict ne sera connu qu'après la dernière journée de championnat. Le titre de champion devrait se jouer entre les équipes des Turcs de Grenoble et de la Vallée de la Gresse 2, l'Abbaye complétant le podium. La dernière place n'échappera pas à Fontaine Les Îles, FC Oisans ou GSE.

**Championnat Senior à 8 et Entreprise, D3** : 10 équipes engagées. Le championnat n'est pas encore terminé. St-Martin d'Uriage 2 est assuré du titre de champion. Les très disputées places de dauphins se jouent entre CEA Grenoble 1, St-Paul-de-Varces, CEA Grenoble 2 et Villard-Bonnot Grésivaudan. L'engagement tardif de 2 équipes peut expliquer une partie des matchs non joués (15 en prenant en compte la dernière journée).

**Championnats Seniors à 8 et Entreprise, D1, D2 et D3** : Il est important de noter que les équipes, dont les distances entre elles étaient très importantes, se sont organisées pour pouvoir jouer leurs rencontres aller et retour. La CFSE tient à féliciter toutes ces équipes. Mais malheureusement encore cette saison, beaucoup trop de chamailleries, de bagarres, de comportements inadaptés, d'attitudes intimidantes ou d'autres propos déplacés et de réactions impulsives qui n'ont pas leurs places sur les terrains de foot. La CFSE rappelle à toutes les équipes qu'elles participent à ces compétitions pour du PLAISIR et non à la Coupe du Monde, Champions League, etc.

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

**Coupe Nationale Foot Entreprise à 11** : 1 seule équipe du district de l'Isère était engagée, Air Liquide. 4 équipes de la ligue Auvergne Rhône-Alpes s'affrontaient pour 1 place en 1/16èmes de finale de la Coupe Nationale. Tour régional, demi-finales, Air Liquide est éliminée 0-6 par l'AS Médicale Plus de Clermont-Ferrand (63) et Lyon Sport Métropole (69) est éliminé 0-2 par les Cheminots de Gerzat (63). L'équipe de Cheminots Gerzat, vainqueur de la finale régionale (0-0, 3 tirs au but à 2), victorieux en 1/16èmes de finale de l'Amicale RATP DOM-TOM (94), sera ensuite éliminée en 1/8èmes de finale 0-7 par l'US Bretons de Paris (75), futurs finalistes. La finale de la Coupe Nationale Foot Entreprise aura lieu le 6 juin 2026 entre US Bretons de Paris (75) et Orange Issy-les-Moulineaux (92).

**Coupe de l'Isère Senior à 8 et Entreprise** : 27 équipes engagées. Comme depuis plusieurs années, une première phase avec 4 poules (cette saison 1 poule de 6 équipes et 3 poules de 7 équipes). Formule championnat avec 4 matchs par équipe (4 journées tirées au sort). Le classement de la 1ère phase est paru dans le PV n° 740 (réunion du mardi 03/02/2026). Phase finale avec les 1/8èmes de finale (tirage au sort entre les 16 premiers du classement), puis 1/4 de finale, 1/2 finales et finale. La finale aura lieu vendredi 29 mai 2026 à 19h30, au stade Louis Jallud, route de la Zille, à La Murette, entre les équipes de l'Abbaye (D2) et des Tunisiens de St-Martin d'Hères (D1).

Coupe de l'Isère Futsal-Entreprise : pas disputée.

## **ADMINISTRATIF**

**Arbitrage** : La CFSE remercie la Commission des Arbitres pour la désignation des arbitres pour les matchs de coupe à 8 (à partir des quarts de finale), ainsi que pour quelques matchs de championnat.

**Discipline** : Des incidents importants et graves de comportements beaucoup trop excessifs pourraient supprimer l'autoarbitrage dans certaines divisions.

**Règlements** : La CFSE se joint à toutes les équipes pour remercier la Commission des Règlements, et son président Jean-Marc BOULORD pour sa disponibilité et les réponses qu'il apporte tout au long de la saison. Des licences demandées plus tôt dans la saison pourrait permettre un début des compétitions pour la mi-septembre.

**Secrétariat** : Les dirigeantes et dirigeants des clubs ainsi que la CFSE remercient toutes les secrétaires du District pour leur disponibilité et leur réactivité.

**Trésorerie** : Vigilance des clubs. Malheureusement des retards de paiement au District ou la Ligue (ou retard feuilles de match ou absences aux A.G.) ont sanctionné quelques équipes.

## **PROCHAINS RENDEZ-VOUS**

**Clôture des championnats D1, D2 et D3** : lundi 1er juin 2026 à 23h00.

**Réunion de fin de saison de la CFSE** : mercredi 10 juin 2026 à 20h00 au siège du District.

**Assemblée Générale d'Été du District** : vendredi 26 juin 2026 à St-Chef.

Sassenage, vendredi 22 mai 2026

**Le Président de la Commission, Patrick MONIER.**



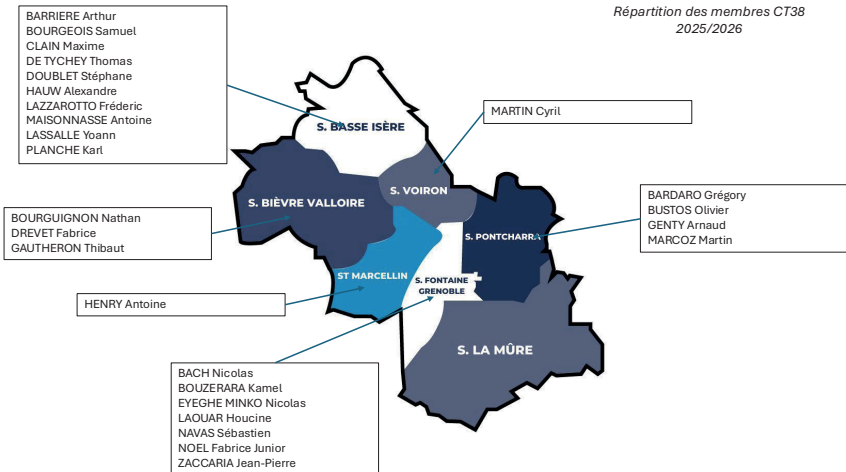
# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

## COMMISSION TECHNIQUE



Trombinoscope Commission Technique Départementale 2025/2026 30 membres		
<b>Consillers Techniques</b>  <b>BARTOLINI Thomas (CTD PPF)</b> 06.17.76.62.01 tbartolini@isere.fff.fr  <b>HUGONNARD ROCHE Jérémy (CTD DAP)</b> 06.46.41.36.63 jhugonnard@isere.fff.fr	<b>Président de la Commission Technique</b>  <b>BOURGEOIS Samuel</b>	<b>Educateurs Sportifs</b>  <b>CAZANOVE David</b> 06.28.42.39.51 dcazanove@isere.fff.fr  <b>BENLAHRACHE Mehdi</b> 06.27.85.58.44 mbenlahrache@isere.fff.fr
MEMBRES		
 <b>BACH Nicolas</b>	 <b>BARDARO Gregory</b>	 <b>BARRIERE Arthur</b>
 <b>BOURGUIGNON Nathan</b>	 <b>BOUZERARA Kamel</b>	 <b>BUSTOS Olivier</b>
 <b>CLAIN Maxime</b>	 <b>DE TYCHEY Thomas</b>	 <b>DOUBLET Stéphane</b>
 <b>DREVET Fabrice</b>	 <b>EYEGHE MINKO Nicolas</b>	 <b>GAUTHERON Thibaut</b>
 <b>GENTY Arnaud</b>	 <b>HAUW Alexandre</b>	 <b>HENRY Antoine</b>
 <b>LAOUAR Houcine</b>	 <b>LAZZAROTTO Frédéric</b>	 <b>MAISONNASSE Antoine</b>
 <b>MARCOZ Martin</b>	 <b>MARTIN Cyril</b>	 <b>LASSALLE Yoann</b>
 <b>NAVAS Sébastien</b>	 <b>NOEL Fabrice-Junior</b>	 <b>PLANCHE Karl</b>
	 <b>ZACCARIA Jean Pierre</b>	



# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



## Bilan PROJET DE PERFORMANCE FEDERAL (PPF) - Saison 2025/2026

### ➤ PPF U16 (joueurs nés en 2010) :



#### Objectifs

Assurer le suivi des meilleurs joueurs identifiés lors du PPF départemental U15 de la saison précédente.

Détecter les meilleurs potentiels U16 en vue de constituer la sélection du District de l'Isère pour le Rassemblement Interdistricts (RID) du 21 octobre 2025 à Lagnieu face aux Districts de l'Ain et de la Haute-Savoie/Pays de Gex.

Permettre aux joueurs non intégrés en centre de formation de poursuivre leur parcours de performance et de bénéficier d'une visibilité régionale.

**Effectifs licenciés** : U16 saison 2025-2026 : 1 500 joueurs, U15 saison 2024-2025 : 1 600 joueurs.

**Détection et préparation** : le 1er rassemblement départemental s'est déroulé le 27 août 2025 à Sassenage, sur une demi-journée, avec 96 joueurs présents dont 7 gardiens de but. Les équipes U16 évoluant en R1 et R2 ont été observées par les éducateurs de la Commission Technique.

**Clubs représentés** : Groupement Vézeronce-Huert Dolomieu, FC Échirolles, Saint-Martin-d'Hères FC, GF38, FC Bourgoin-Jallieu et OC Eybens.

À l'issue des observations réalisées lors du rassemblement et des rencontres de championnat, 20 joueurs ont été retenus pour préparer le RID : match 1 contre la sélection Drôme-Ardèche (17 septembre 2025 à Romans-sur-Isère), match 2 contre les U17 D1 du FC Bourgoin-Jallieu (8 octobre 2025), et une séance d'entraînement le 20 octobre 2025 à Sassenage avec 16 joueurs afin de travailler l'organisation défensive, les principes offensifs et les coups de pied arrêtés.

**Résultats du RID** : Ain – Haute-Savoie : 2-0 ;

Haute-Savoie – Isère : 1-1. But : Paul Labrosse (passeur : Lidjany Savane). Une rencontre globalement maîtrisée malgré un manque d'efficacité offensive et deux situations arrêtées concédées.

Ain – Isère : 2-1. But : Paul Labrosse (passeur : Lidjany Savane). Face à une équipe athlétique et bien organisée, la sélection iséroise a montré de bonnes capacités de projection offensive malgré des difficultés à trouver de la verticalité dans le jeu.



## Le Foot en Isère : Moi J'adhère

**PV SPECIAL AG** - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



### Bilan technique :

Engagement et investissement constants des joueurs.

Bonne capacité de projection vers l'avant et nombreuses occasions créées.

Difficultés dans la coordination du pressing et l'efficacité dans les zones de finition.

Plusieurs joueurs ont poursuivi le parcours de performance au niveau régional. Félicitations à l'ensemble des joueurs et du staff pour leur investissement et leur comportement tout au long du parcours.

La sélection de l'Isère termine à la 2<sup>e</sup> place du RID.

Nom	Club	Nom	Club
BESGHAIER Naïm	FC Bourgoin Jallieu	YURT Hakan	FC Bourgoin Jallieu
CHIODI Tiziano	OC Eybens	MAKANGA KAMOSI Rémy	GF38
FOUDRINIER Yael	FC Bourgoin Jallieu	KUSANGANA Exoce	GF38
VOILAND Hyppolite	FC Bourgoin Jallieu	DIALO Thierno	GF38
KEITA Abdoul	St Martin d'Hères FC	LAHRECHE Samy	FC Bourgoin Jallieu
BECHOUA Djessim	FC Bourgoin Jallieu	LABROSSE Paul	FC Bourgoin Jallieu
FERREIRA Etan	GF38	SAVANE Lidjany	GF38
GOLLET Rafael	FC Bourgoin Jallieu		
MONTAGNIER Baptiste	FC Bourgoin Jallieu		

Staff : CAZANOVE David (Educateur Sportif DIF) – CLAIN Maxime (Educateur CT38) – MOUNOT Franck (CT élargie - Gardien de But)

### ➤ PPF U15 (joueurs nés en 2011) :

26 joueurs issus des observations de la saison 2024/2025 ont participé à un stage de 2 jours au siège du District à Sassenage les 26 et 27 août.

L'objectif de ce stage était de préparer les échéances futures ainsi que de permettre aux joueurs et au staff de « vivre ensemble » comme lors du rassemblement régional.

16 joueurs ont été sélectionnés pour jouer la Coupe Interdistrict à Vichy retenus à la suite des différents rassemblements proposés et des matchs de championnat régional observés, en vue de réaliser du suivi et du perfectionnement.

3 rencontres de préparation ont eu lieu entre septembre et octobre :

- Contre la sélection de Drôme-Ardèche à Romans/Isère
- Contre la sélection de Lyon et du Rhône B à Pusignan

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



➤ Contre la sélection de Savoie à Saint-Martin d'Hères

Au cours de cette compétition, le groupe a appliqué avec sérieux les consignes du staff et tous les joueurs ont fait beaucoup d'efforts pour rester solide dans l'animation défensive et pour garder une maîtrise dans le jeu offensivement. Nous retenons une force du groupe et une solidarité qui leur a permis d'obtenir des résultats.

Résultats :

- 1) Victoire 4/2 Lyon et Rhône A
- 2) Victoire 1-0 contre l'Ain
- 3) Victoire 2-0 contre la Savoie

La vie en collectivité et toute l'énergie mobilisée par les joueurs a renforcé la cohésion qui avait déjà été créée lors du stage du mois d'août.



À la suite de cette phase de groupe, notre sélection a terminé 1<sup>ère</sup> et s'est donc qualifiée pour la Finale au mois de novembre.

Cette finale s'est déroulée sur le week-end du 21 au 23 novembre à Tola Vologe.

Défaite en ½ finale face à la sélection du Puy de Dôme aux tirs au but.

**La sélection de l'Isère termine 4<sup>ème</sup> de la Coupe Interdistrict 2025. Félicitations aux 16 joueurs et remerciements au staff pour l'investissement.**



Nom	Club	Nom	Club
SOW Elhadj	GF38	AYARI Ryad	FC Seyssins
OLLIVIER Leny	FC Bourgoin Jallieu	PERINET MARQUET Thomas	GF38
ISSOUF Nasri	US Village Olympique	DOS SANTOS Léandro	OC Eybens
BEN BRAIEK Naïm	FC Bourgoin Jallieu	D'ANTONA Eddy	FC Seyssins
BEGHIDJA Kaïs	GF38	MARTINEZ Kyllian	FC Bourgoin Jallieu
OMRANI Youssef	GF38	AVENEL Loïs	GF38
RAFAEL Ismael	GF38	UGNON Lisandro	GF38
RICARD Jules	FC Bourgoin Jallieu	BAGCI Emirkaan	FC Bourgoin Jallieu
BOUTAFA Adam	GF38		

Staff : BENLAHRACHE Mehdi (Educateur Sportif DIF) – BOUDE Melvin (CT élargie) – THEYSSIER Mathieu (CT élargie)

### ➤ PPF U14 (joueurs nés en 2012) :

Plusieurs rassemblements et des matchs de préparation ont été organisés pour détecter et suivre les meilleurs joueurs du département. Ces actions nous ont permis de constituer une sélection de 16 joueurs dont 2 gardiens de but afin de participer à un rassemblement interdistrict sur une journée au centre Tola Vologe à Lyon.

Résultats : Isère / Savoie : 0/0 (victoire tab) ; Isère / Loire : 3/2 ; Isère / Rhône A : 4/4 (victoire tab)  
Félicitations aux joueurs de la sélection pour la cohésion d'équipe et leur sérieux dans la compétition malgré un manque de réussite offensive.

Nous espérons les revoir très vite sur le parcours de détection et de sélection pour la saison prochaine.



# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



Nom	Club	Nom	Club
CAMARA Ismaël	FC SMH	MARTINEZ BOUDIBA Mael	FC SMH
ROVAREY Baptiste	ES Manival	SYLLA Ousmane	FC SMH
DUMENIL Fabian	OC Eybens	BOUGHANMI Issheine	USVO
DIAF Adem	GF38	CHENEVAL Noa	FC Bourgoin Jallieu
PITOU Lucas	OC Eybens	MOSCHELLA Elio	FC Seyssins
BEN AMOR Wael	FC SMH	BERTAND Raphael	FC Seyssins
SEKHRI Jawad	GF38	IBOUROI Pharell	OC Eybens
BLASCO Calvyn	FC Echirolles	BALAGUER Vadim	GF38

Staff : BENLAHRACHE Mehdi (Educateur Sportif DIF) – CLAIN Maxime – HENRY Antoine & MAISONNASSE Antoine (CT38)

## ➤ PPF U13 (joueurs nés en 2013) :

Une série d'actions a été menée tout au long de la saison pour répondre aux objectifs suivants au niveau départemental :

- Garantir un suivi des joueurs de cette génération
- Détecter les meilleurs joueurs pour accéder au concours du pôle espoirs.

Les rassemblements s'adressent aux joueurs des clubs évoluant dans le championnat départemental de niveau D1. Une « Journée Open » est mise en place pour les autres joueurs qui souhaitent rejoindre ces actions de brassage. Les membres de la Commission Technique du District s'organisent aussi pour observer les matches du 3<sup>ème</sup> Tour du Festival National Pitch et les rencontres des 16 équipes qualifiées de la finale départementale de cette compétition. Cette génération a des profils très intéressants avec des prédispositions pour jouer à un bon niveau pour l'avenir. On a pu distinguer chez certains de ces joueurs des qualités de vitesse, de technique et d'intelligence de jeu mais également beaucoup d'engagement, un facteur déterminant de la performance. Pour la suite, il faudra voir comment ils grandissent et comment ça va se passer dans leur adolescence, leur environnement, leur scolarité, leur hygiène de vie et comment leurs entraîneurs vont travailler avec eux. Tous nos encouragements pour les joueurs du District de l'Isère qui intègrent la nouvelle promotion du pôle espoirs, et nos félicitations dans leur parcours pour ceux qui apparaissent sur la liste complémentaire.

Un dernier rassemblement contre les Districts de Lyon-et-du-Rhône et de l'Ain à Charvieu-Chavagneux a clôturé le suivi pour cette saison.

## ➤ Centre de Perfectionnement Spécifique (CPS) U12 (joueurs nés en 2014) :

### Objectifs :

Connaître et suivre les joueurs de bon niveau ayant le profil pour candidater au pôle espoirs.



# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

**PV SPECIAL AG** - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



Améliorer les qualités techniques de base des joueurs à l'entrée du pôle.

Ces CPS consistent à convoquer les mêmes joueurs et gardiens de but sur une dizaine de séances d'entraînement afin de suivre leur évolution et/ou en vue de leur apporter un perfectionnement spécifique en tant qu'attaquant, défenseur ou gardien de but.

3 sites ont été proposés et environ 100 joueurs ont pris part aux séances :

- Nord Isère = St Chef
- Centre Isère = La Côte St André
- Sud Isère = Domène

Un dernier rassemblement réunissant les 3 secteurs a été organisé le 10 juin afin de constituer une liste de 10 joueurs pour un stage régional.

Nous sommes satisfaits de la progression des joueurs et le niveau général de cette promotion nous paraît intéressant pour l'avenir.

## ➤ **PPF U14 Futsal (joueurs nés en 2012) :**

### **Objectifs**

Détecter les meilleurs profils afin de constituer une sélection départementale.

Identifier les joueurs à potentiel pour un suivi régional en 2<sup>ème</sup> partie de saison et nationale la saison suivante.

Les joueurs retenus ont été observés notamment lors des phases finales de la Coupe Isère U13 Futsal et d'autres joueurs ont également été convoqués sur proposition des structures futsal départementales.

### **Détection et préparation**

Le premier rassemblement départemental (RD1) s'est tenu le 26 novembre 2025 à Échirolles avec 26 joueurs présents.

Une quinzaine de joueurs a ensuite été retenue pour participer aux rassemblements suivants : RD2 : 9 janvier 2026 à Pont-de-Claix, RD3 : 14 janvier 2026 à Échirolles et RD4 : 23 janvier 2026 à Pont-de-Claix.

Lors du RD3, une séquence spécifique en 3c3 intégrant les épreuves du concours espoirs futsal a été proposée. Les tests du concours ont également été organisés au sein des sections sportives des collèges Martin Luther King (Charvieu-Chavagneux) et François-Auguste Ravier (Morestel).

La préparation du RID a été complétée par deux rencontres face aux sélections du District Lyon-Rhône et du District de Savoie, et une séance d'entraînement axée sur les principes défensifs et offensifs, les sorties de pression et les coups de pied arrêtés.

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



## Rassemblement Interdistricts U14 Futsal

Le RID a réuni les sélections de l'Isère, Drôme-Ardèche, Savoie et Haute-Savoie sous forme de championnat.

**Résultats** : Isère 5 – 2 Drôme-Ardèche ; Isère 6 – 2 Haute-Savoie ; Isère 0 – 0 Savoie (défaite aux tirs au but)

**Classement final** : 1. Savoie 8 pts. 2- Isère 7 pts. 3- Drôme-Ardèche 3 pts. 4- Haute-Savoie 0 pt.

### Bilan technique

Malgré plusieurs absences, la sélection a démontré un état d'esprit exemplaire, une bonne maîtrise collective, et une forte capacité offensive.

Avec 11 buts inscrits, l'Isère termine meilleure attaque du rassemblement. Cette performance souligne la qualité du travail mené conjointement par les clubs, les structures futsal et les sections sportives du département.

Le District remercie l'ensemble des clubs supports, municipalités et districts partenaires pour leur accueil et leur collaboration lors des différentes actions de détection et de préparation.

Nom	Club	Nom	Club
BESGHAIER Alexis	FC Charvieu-Chavagneux	BERADAI Younes	GF38 - Pont de Claix Futsal Aca.
CHIODI Yasser	FC Seyssins	DIAKHABY Sankoumba	GF38 - Pont de Claix Futsal Aca.
MATRAY Maé	FC Echirolles – FC Picasso	HACHACHENIA Badis	GF38 - Pont de Claix Futsal Aca.
PITOU Lucas	OC Eybens	DIAWARA Aboubacar	GF38 – Pont de Claix Futsal Aca.
OUMOURI Imran	GF38 – Pont de Claix Futsal Aca.	KHACHAN Chahid	FC Seyssins - Pont de Claix Futsal Aca.
ZARIOH Edyn	GF38 - Pont de Claix Futsal Aca.		



**Staff** : CAZANOVE David (Educateur Sportif DIF) – LAOUAR Houcine (Educateur CT38) – ZARIOH Sophien (CT élargie) – MATRAY Jérémie (CT élargie)



# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

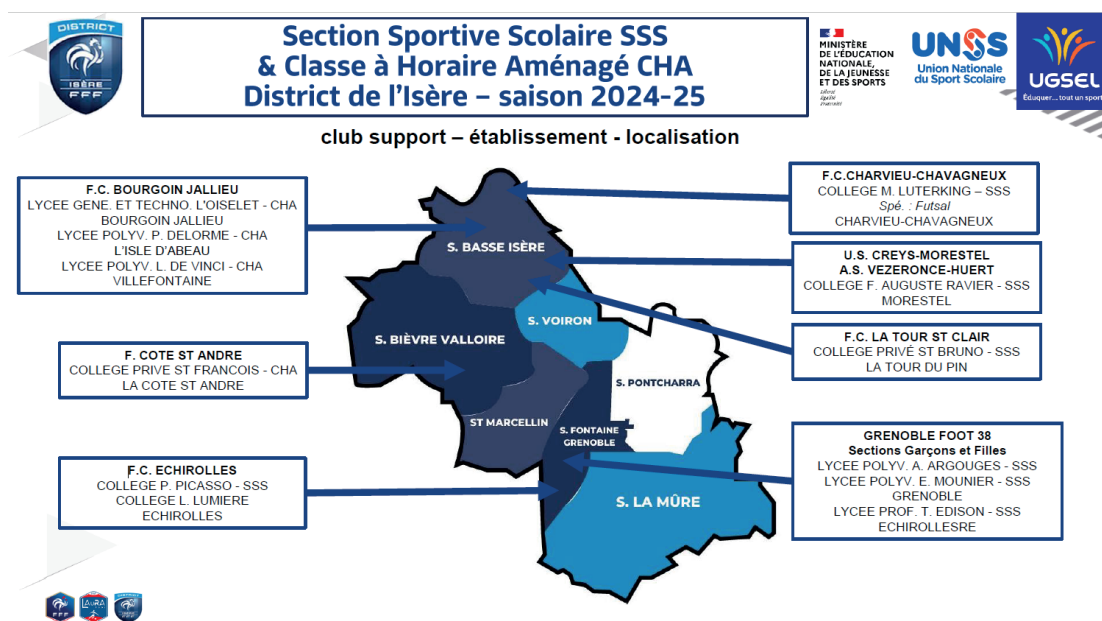


## Foot en Milieu Scolaire Collège et Lycée

### Objectifs et fonctionnement du dispositif

Maintien de l'existant avec 7 Sections Sportives Scolaires (SSS) « Football » ou « Futsal » recensées sur le territoire isérois.

Le département demeure toutefois relativement peu représenté au regard d'autres districts de l'Académie de Grenoble. Selon l'IPR EPS de l'Académie, les Sections Sportives Football restent néanmoins bien implantées comparativement à d'autres disciplines sportives.



Les Sections Sportives Scolaires constituent un outil structurant permettant de concilier réussite scolaire et pratique sportive renforcée grâce à des emplois du temps aménagés. L'organisation hebdomadaire, comprenant généralement deux séances intégrées au temps scolaire complétées par une à deux séances en club, favorise une progression significative des joueurs et joueuses sur les plans technique, tactique, et athlétique.

Conformément au cahier des charges de l'Éducation Nationale et de la Fédération Française de Football, l'encadrement est assuré par des éducateurs diplômés et qualifiés. Le dispositif vise également à garantir un suivi individualisé des élèves sur les plans scolaire, éducatif et sportif, tout en développant autonomie, rigueur, investissement personnel et savoir-être.

Les Sections Sportives participent pleinement à l'épanouissement des élèves, à la cohésion de groupe et à la transmission des valeurs citoyennes du sport. Elles permettent également une participation régulière aux compétitions et rassemblements UNSS, contribuant au rayonnement des établissements scolaires et des clubs partenaires. Elles constituent également un outil d'attractivité et de fidélisation pour l'ensemble des partenaires impliqués.

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



## ➤ Bilan Foot et Futsal Adapté

Renouvellement de la convention de partenariat avec le Comité de l'Isère de Sport Adapté et poursuite de l'accompagnement des actions menées autour du football adapté sur le territoire.

Soutien apporté au championnat Inter-établissements (jeunes) Isère – Savoie, ainsi qu'aux différentes initiatives favorisant l'accès à la pratique pour tous les publics. Une réflexion est engagée afin d'organiser, la saison prochaine, la finale départementale à l'occasion des Coupes de l'Isère Jeunes.

Accompagnement ponctuel d'établissements spécialisés à travers l'aide à l'encadrement de séances d'entraînement orientées « Foot Loisir », en lien avec les structures partenaires du territoire.

Plusieurs clubs : AM. LAIQ, ST MAURICE L'EXIL, VALLEE DU GUIERS F.C., F.C. TOUR ST CLAIR, F.C. VAREZE, O. ST MARCELLIN, F.C. PAYS VOIRONNAIS, F.C. LA PIERRE, F.C. BOURGOIN JALLIEU... poursuivent actuellement le développement ou la pérennisation de leur section de football adapté avec comme objectif prioritaire l'accessibilité de la pratique au plus grand nombre et la promotion du « football pour tous ».

Le District tient à féliciter l'ensemble des clubs, établissements et éducateurs investis dans ces projets pour leur engagement quotidien et la qualité de leur accompagnement auprès des personnes présentant des déficiences psychiques, intellectuelles ou mentales. Leur investissement contribue pleinement au développement d'une pratique inclusive, éducative et adaptée aux besoins des pratiquants.

Nous restons disponibles pour accompagner les clubs souhaitant développer une offre de pratique en parafoot adapté destinée à des publics spécifiques.

Enfin, une relance du dispositif « J'aime le Foot » est envisagée afin de prolonger les actions de sensibilisation, d'inclusion et de développement de la pratique adaptée sur le territoire isérois.





## Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



### Bilan FORMATIONS - Saison 2025/2026

FORMATIONS 2025/2026	
CFI U6/U9	4 sessions prévues
CFI U10/U13	4 sessions
CFI U14/U19	4 sessions
CFI SENIORS	2 sessions
CFI Futsal U13/U15	1 session
CFI U14/U19 Féminin	1 session

FORMATIONS 2024/2025		
CFI U6/U9	4 sessions	72 stagiaires
CFI U10/U13	4 sessions	117 stagiaires
CFI U14/U19	3 sessions	78 stagiaires
CFI SENIORS	2 sessions	30 stagiaires
CFI Futsal U13/U15	1 session	12 stagiaires
CFI U14/U19 Féminin	1 session	

Date et Lieu	Thème	Nombre de stagiaires inscrits
Novembre – Sassenage	Certifications CFF1 / CFF2 / CFF3	3
Mai – Sassenage	Certifications CFF1 / CFF2 / CFF3	18





*Ci-dessus le groupe U14F lors du Final Four à Tola-Vologe en Novembre 2025*

- **Rassemblement Inter-Districts U13F** a été organisé en février 2026 sous format quadrangulaire. 4 filles (sur 12) ont été retenues sur le 1<sup>er</sup> tour régional et ces 4 joueuses sont allées au bout du parcours U13F **puisqu'elles intégreront le Pôle Espoirs Féminin de Lyon en septembre 2026.**
- 12 U12F ont effectué un 1<sup>er</sup> rassemblement régional en avril à Roussillon et **8 d'entre elles seront revues par la Ligue le samedi 27 juin 2026.**

### **BILAN DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES (DAP)**

#### ➤ **Football des Jeunes U6 à U13**

Le bilan des plateaux U6/U9 est globalement positif au niveau de l'état d'esprit général malgré quelques dérives liées à une méconnaissance des règles de certaines personnes autour des plateaux (éduc, parents...). Nous déplorons également un certain décalage entre le nombre d'équipes inscrites sur les plateaux et le nombre d'équipes réellement présentes ; constat fait des dans de nombreux clubs où beaucoup de joueurs(ses) viennent en séance mais pas sur les plateaux.

Nous rappelons à nos clubs que les tournois hors pratiques fédérales (8c8 en U9 et 11c11 en U13 par exemple) ne sont pas autorisés sur le District de l'Isère avant le 1<sup>er</sup> mai de la saison en cours.

Un groupe de travail composé d'élus et de salariés Technique du District et d'une quinzaine d'éducateurs de clubs a été composé pour réfléchir à une réorganisation de la catégorie U12/U13.

En septembre 2025 deux poules de U12 ont été créées pour établir un championnat avec deux poules géographiques jusqu'à Noël puis poule haute – poule basse sur la phase Printemps), avec la volonté de laisser les U12 évoluer entre eux et sans pression du résultat puisque les classements en fin de saison n'auront pas de répercussion immédiate sur les poules U13 de la saison prochaine.

Pour les U13, l'objectif principal de la refonte des championnats était de supprimer la poule de brassage de septembre aux vacances d'octobre ; 5 journées à disputer seulement ce qui générerait parfois beaucoup de tensions sur les rencontres. Désormais, la 1<sup>ère</sup> phase comporte 8 journées et

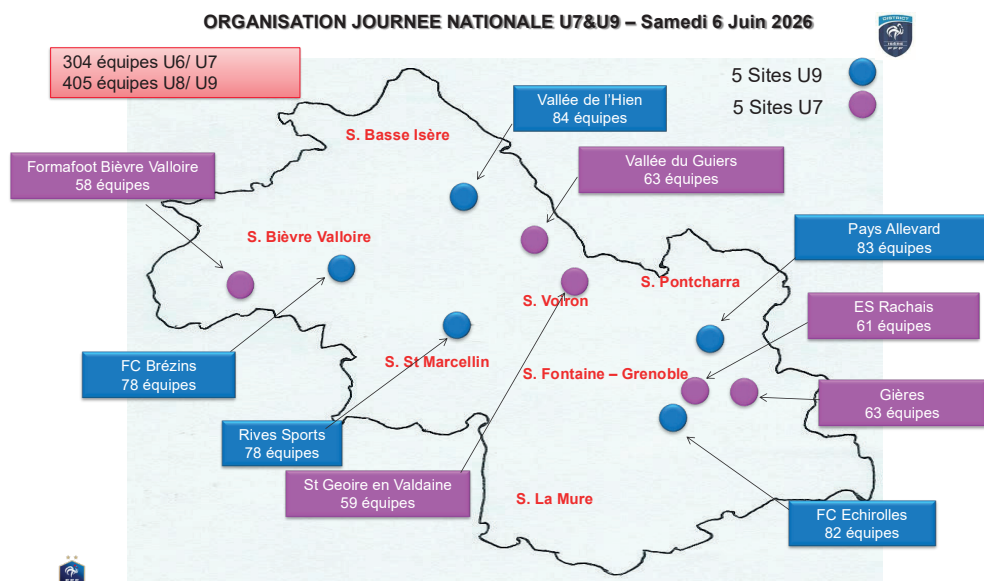


s'étend jusqu'à la trêve hivernale, permettant un voire deux mauvais résultats sans compromettre ses chances de bien figurer au classement.

A ce jour, les nombreux retours que nous avons pu collecter ont été très positifs et bien qu'il reste encore quelques ajustements à refaire ces deux formules (U12 & U13) seront reconduites la saison prochaine.

Pour les opérations événementielles le **Festival départemental U13G et U13F** s'est tenu à St Marcellin (16 équipes masculines présentes et 8 équipes féminines) ; les clubs du GF38 et du FC Bourgoin Jallieu ont représenté le District de l'Isère lors du Festival Régional avec leurs équipes masculines et féminines.

Enfin, la grande fête du football d'animation se tiendra le samedi 6 Juin avec la **Journée Nationale U6/U9** (organisation à trouver ci-dessous).



Nous tenons également à remercier la commission Foot d'Animation et ses 15 responsables de secteur pour le travail effectué au quotidien pour la bonne organisation des plateaux U6/U9 dans leurs secteurs respectifs.

Concernant le développement de la pratique féminine, les Commissions Technique & Féminines ont mis en place (avec le District de Savoie) **des plateaux U13F** (4 dates sur la phase automne) ; puis un championnat U13F s'est tenu de novembre 2025 à mai 2026 avec 10 équipes au niveau 1 et 8 équipes en niveau 2.

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



Le bilan des clubs et des instances étant très satisfaisant cette pratique sera très certainement renouvelée la saison prochaine.

Un championnat U18F à 11 a été pérennisé cette saison avec une dizaine d'équipes Iséroises engagées et réparties dans des poules avec des équipes de la Savoie, de l'Ain ou encore de la Drôme-Ardèche.

La Journée des Droits de la Femme a été reconduite cette saison le dimanche 8 mars 2026.

Cette manifestation a eu lieu au stade de Beaurepaire en collaboration avec le club de l'US Thodure Beaurepaire et a permis d'accueillir 6 équipes U8F/U9F et 5 équipes U10F/U11F, soit 80 joueuses présentes (pour 22 clubs représentés) sur ces 2 plateaux.

Ce fût également l'occasion de créer des groupement de clubs pour permettre à des filles évoluant en mixité de se retrouver pour pratiquer dans des équipes exclusivement féminines.

Les dirigeantes, éducatrices et bénévoles de clubs ont également été mises à l'honneur pour leur investissement au quotidien au sein de nos associations sportives.



*Ci-dessus les participantes et nombreux encadrants lors de la Journée de la Femme (Mars 2025)*

## ➤ Label Jeunes FFF

Le Label Jeunes FFF mis en place par la Fédération Française de Football, via les Ligues et les Districts, a pour but d'accompagner les clubs dans leur structuration autour de 4 axes :

- ❑ Le projet associatif vise à structurer le club de façon à obtenir une organisation claire, cohérente, performante et sécurisante, dans le souci d'optimiser l'attractivité du club et de développer ainsi le mieux vivre ensemble.
- ❑ Le projet sportif vise à définir les formes et les niveaux de pratique du club en adéquation avec les besoins des pratiquants et déterminer les normes d'encadrement ainsi que les climats et les contenus et d'entraînement.



## Le Foot en Isère : Moi J'adhère

**PV SPECIAL AG** - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



- Le projet éducatif vise à renforcer le projet sportif à travers une bonne connaissance et un partage de règles de vie et du jeu au sein et en dehors du club.
- Le projet d'encadrement et de formation vise à évaluer les besoins en termes d'encadrement et renforcer ainsi le niveau de compétences des encadrants du club.

Concernant le District de l'Isère 6 clubs étaient suivis et accompagnés par la Commission Technique et Commission de Labellisation et un club avait candidaté pour le Label Ecole de Football Féminines ; ces clubs étant encore en attente d'une potentielle Labellisation sur la saison 25/26.

Label Jeunes FFF		
FC2A GRENOBLE	Renouvellement	En attente de la Commission de Labellisation Régionale
FC VALLEE DE LA GRESSE		
US GIERES		
2 ROCHERS FC		
USVO GRENOBLE	Nouvelle demande	
US REVENTIN VAUGRIS	Arrêt de la démarche en cours de saison	

Le suivi a été effectué sur 3 visites terrain (1 sur chaque pôle : Ecole de foot, Préformation et Formation) et ont pu présenter leur projet club lors d'un bilan intermédiaire axé sur les 4 axes précédemment évoqués.

Le Label Jeunes FFF ayant vécu sa dernière saison, **il sera remplacé l'an prochain par le Projet Club.**

Un webinaire de présentation a eu lieu en mars 2026 pour expliquer le fonctionnement de ce nouveau dispositif ; le District mettra en place à la rentrée de septembre 2026 une nouvelle réunion pour les clubs n'ayant pu assister au webinaire.

### ➤ Foot à l'école



L'opération « Foot à l'école » est destinée aux classes des cycles 2 & 3 CE1, CE2, CM1 et CM2.

Ce projet comporte 2 volets :

- Un axe **CULTUREL** avec le thème suivant : P.R.E.T.S (Plaisir / Respect / Engagement / Tolérance / Solidarité).
- Un axe **SPORTIF** avec une proposition d'un cycle de 6 séances de découverte de l'activité avec des intervenants diplômés et agréés.

**Cette année, 132 classes (avec l'accompagnement de 25 clubs) se sont engagées dans cette opération « Foot à l'école », dont 4 classes qui ont pu diversifier leur pratique avec des cycles Futsal.**

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



Une formation « Foot à l'école » à destination des éducateurs/trices de clubs a été mise en place en Octobre 2025 avec une quinzaine de stagiaires qui ont pu obtenir leur agrément Education Nationale afin de pouvoir animer un cycle en responsabilité avec des élèves.

Ce projet, désormais bien ancré dans le territoire Isérois grâce notamment à une forte mobilisation de nos clubs sur l'animation des séances, sera reconduit la saison prochaine ; si certains autres clubs souhaitent entrer dans ce projet ils peuvent d'ores-et-déjà prendre contact avec Jérémy HUGONNARD-ROCHE.



## ➤ Foot Loisirs

Le District a la volonté à court terme de créer une commission Foot Loisirs afin de faire connaître les nouvelles pratiques mises en place par la FFF.

L'objectif de cette commission Foot Loisirs sera également d'accompagner les sections existantes afin de les pérenniser dans le temps et d'accroître l'offre de pratique dans leurs secteurs.

Sections Loisirs identifiées :

- Section Foot à 8 (Féminines) : MOS3R / CVL 38
- Foot en marchant : CS 4 ROUTES / OLYMPIQUE ST MARCELLIN / FC PAYS VOIRONNAIS / VOUREY SP / ST SIMEON SP / AS VER SAU / US CHATTE / AS CROSSEY
- Futnet : US CHATTE

Concernant la pratique Futnet, celle-ci est notamment expérimentée par un public U12 à U17 sur des stages de vacances mais aussi lors d'opérations événementielles.



Félicitations au club de l'US Chatte pour sa qualification (en Seniors masculins) à la finale régionale.





## Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



Chaque section Foot en Marchant, à la demande des pratiquants et du Président du District, a organisé un rassemblement cette saison avec le soutien du District de l'Isère.

Le club de l'Olympique St Marcellin a été retenu par la Ligue Auvergne Rhône Alpes pour l'organisation de la finale académique de Foot en marchant. Cette manifestation a été organisée le samedi 25 avril avec la présence de différents clubs :

- Olympique St Marcellin
- CS 4 Routes
- AS Chavanay
- Sud Lyonnais Football



Le District (par l'intermédiaire de ces Elus et de la Commission Technique) se tient à votre disposition pour vous accompagner dans votre lancement de cette pratique.



### ➤ Noël du Futsal

4<sup>ème</sup> saison de la mise en place du Noël du Futsal sur le département organisé par la CT et la commission Futsal




Sites	Chiffres
<b>ECHIROLLES – VIE ET PARTAGE</b> Samedi 13 décembre – U6/U7 Dimanche 14 décembre – U8/U9	<b>U6 : 11</b> <b>U7 : 16</b> <b>U8 : 10</b> <b>U9 : 11</b> <b>48 équipes / 290 joueurs</b>
<b>ST MARTIN LE VINOUX – 2 ROCHERS</b> Samedi 13 décembre – U6/U7 Dimanche 14 décembre – U8/U9	<b>U6 : 6</b> <b>U7 : 8</b> <b>U8 : 13</b> <b>U9 : 12</b> <b>39 équipes / 240 joueurs</b>

Site  
annulé  
par la  
mairie

# L'HEBDOMADAIRE DU FOOTBALL AMATEUR

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026

	
<b>ST SIMEON DE BRESSIEUX</b> Samedi 13 décembre – U6 à U9	U6 : 3 U7 : 5 U8 : 6 U9 : 9 <b>23 équipes / 140 joueurs</b>
<b>DOMARIN</b> Samedi 13 décembre – U6 à U9	U6 : 0 U7 : 10 <b>60 joueurs</b>
<b>ST QUENTIN FALLVIER</b> Dimanche 14 décembre – U6 à U9	U6 : 6 U7 : 9 U8 : 6 U9 : 10 <b>31 équipes / 190 joueurs</b>
<b>MOIRANS – FO RIVOIS</b> Dimanche 14 décembre – U11	U11 : 8 <b>50 joueurs</b>
<b>Total de 159 équipes (121 en 2024)</b> <b>Total 970 joueurs (800 en 2024)</b>	

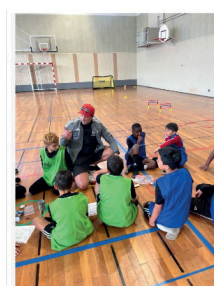
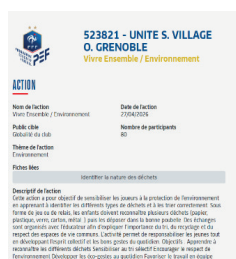


## ➤ Programme Educatif Fédéral

Le PEF se compose de deux parties contenant des fiches éducatives et des fiches actions terrain relatives aux 6 thèmes abordés : La Santé, l'Engagement Citoyen, l'Environnement, le Fair-Play, les Règles du Jeu et Arbitrage et la Culture Foot. Chaque thème regroupe plusieurs fiches qui permettent aux jeunes licencié(e)s d'acquérir de nouvelles notions.

Cette saison 37 clubs se sont engagés dans le Programme Educatif Fédéral (33 clubs saison 24-25).

Les thématiques Santé, Règles du Jeu et Arbitrage et Culture Foot ont été les plus dispensées par nos clubs.





# Le Foot en Isère : Moi J'adhère

PV SPECIAL AG - Additif au PV n° 758 du jeudi 11 juin 2026



## ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE L'ISERE

Le VENDREDI 26 JUIN 2026

### ABSENCE

Je soussigné(e) Madame / Monsieur .....

Président(e) du club .....

Numéro d'affiliation.....

serai dans l'impossibilité de participer à l'Assemblée Générale du District.

### POUVOIR

#### **Représentation par un licencié de mon club**

En mon absence, je donne pouvoir à l'un(e) de mes  
licenciés, Madame / Monsieur :.....

Numéro de licence:.....

Afin de représenter mon club lors de l'Assemblée Générale du District et de participer aux  
élections et aux modifications de textes.

Fait à..... Le .....

NOM ET SIGNATURE  
du Président qui donne le pouvoir

CACHET DU CLUB  
du Président qui donne le pouvoir